

BRANCHE SDLM

Rapport 2016

materiel
de travaux publics
et manutention





Sommaire

1. Méthode	3
2. Les entreprises et leurs salariés	7
3. Le profil des salariés	18
4. La formation professionnelle	50
5. Les annexes	54



1. La méthode

2. Les entreprises et leurs salariés
3. Le profil des salariés
4. La formation professionnelle
5. Les annexes



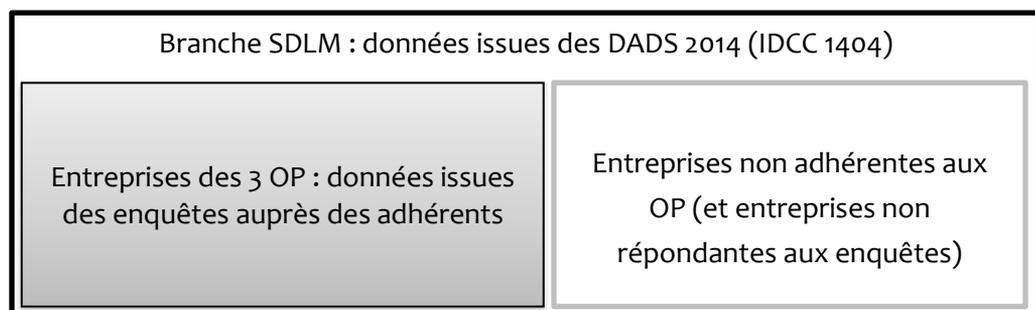
Une analyse comparée des données des enquêtes des 3 organisations professionnelles avec la DADS de l'INSEE

► Un travail d'analyse amont du périmètre

- Les entreprises adhérentes aux 3 organisations professionnelles (DLR, FNAR, SEDIMA) et les entreprises non adhérentes à une de ces organisations professionnelles composent l'ensemble de la branche SDLM.

Le périmètre de la branche SDLM est défini par son code IDCC 1404 « Convention collective nationale métropolitaine des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM du 23 avril 2012).

- Les données chiffrées concernant la branche SDLM sont issues des DADS 2014 et les données chiffrées concernant les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles sont issues d'enquêtes menées par chacune des 3 OP auprès de leurs adhérents chaque année.



- La commande DADS a été rédigée afin :
 - de permettre une comparaison stricte des données avec celles des enquêtes sur un périmètre identique
 - et/ou d'apporter un complément sur des indicateurs non consolidables (par exemple la profession)

- Notons que les indicateurs disponibles sont par nature plus nombreux dans les enquêtes de branche que dans les DADS

	DADS	Enquête des 3 OP
Nombre d'entreprises	X	X
Taille des entreprises	X	X
Activité des entreprises	X	X
Localisation des entreprises	X	X
Type de contrats de travail des salariés	X	X
Sexe des salariés	X	X
Age des salariés	X	X
Activité des salariés	X	X
Ancienneté des salariés		X
Condition de travail	X	X
Durée du temps de travail		X
Niveaux de la classification et coefficient		X
Professions des salariés	X	X
Rémunérations	X	X
Flux d'entrée et de sortie		X

Aussi le nombre d'indicateurs sur le périmètre des entreprises adhérentes aux 3 OP sera plus élevé que les indicateurs de la branche SDLM.

► Selon la DADS 2014, la branche compte 7 469 entreprises, pour 80 304 salariés

- 308 entreprises au total ont répondu aux 3 enquêtes menées par les organisations professionnelles (soit 4,1% du nombre total d'entreprises), pour un nombre de près de 13 000 salariés (15,9% des salariés de la Branche).

	Effectif	Nb entreprises
DLR	6 683	54
FNAR	404	47
SEDIMA	5 659	207
Total général	12 746	308

Nombre de salariés hors VRP

- Globalement, les données des 3 enquêtes consolidées s'avèrent assez représentatives de la branche dans son ensemble sur les indicateurs relatifs aux profils des salariés.



En effet, les résultats de la DADS sur le périmètre de la branche et les enquêtes des organisations professionnelles sont convergents concernant les données sociodémographiques des salariés. Aussi, lorsque les indicateurs sont indisponibles dans la DADS, on peut considérer que dans les grands phénomènes, les résultats des enquêtes des 3 OP peuvent être représentatifs de la Branche.



1. La méthode

2. Les entreprises et leurs salariés

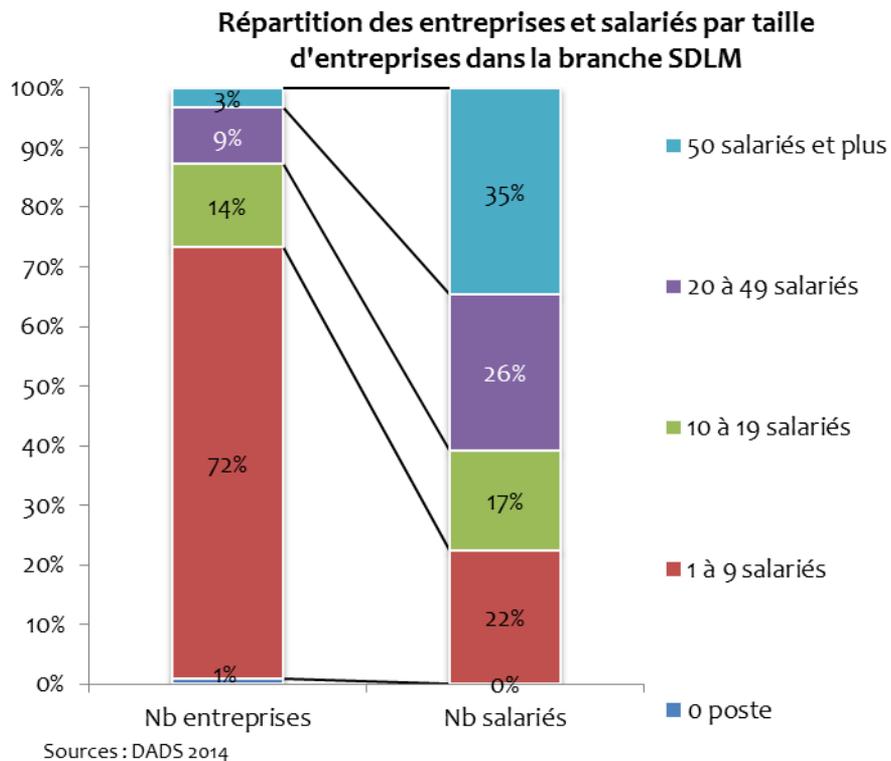
3. Le profil des salariés

4. La formation professionnelle

5. Les annexes

Le tissu des adhérents aux organisations professionnelles est davantage composé de PME et les entreprises de plus de 50 salariés emploient plus de la moitié des effectifs salariés.

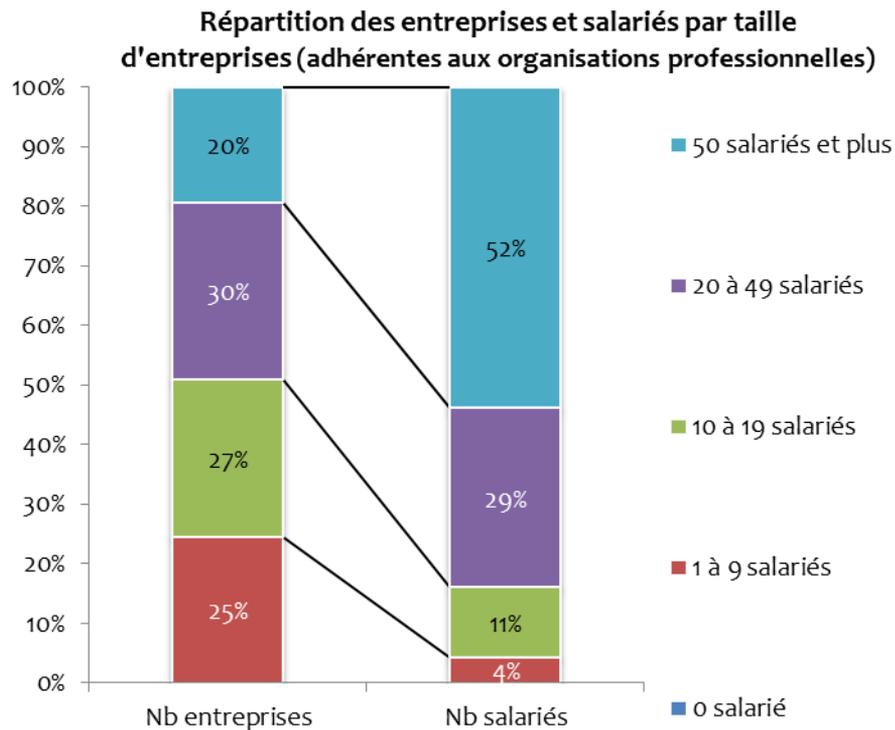
- En effet dans la branche SDLM, 78% des effectifs se concentrent dans des entreprises de plus de 10 salariés



- En moyenne, les entreprises de la branche comptent 10,75 salariés, en léger recul par rapport aux données constatées dans le rapport de branche 2015 (pour rappel, 10,85 salariés en moyenne)

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- **Le tissu des adhérents aux organisations professionnelles est davantage composé de PME et les entreprises de plus de 50 salariés emploient plus de la moitié des effectifs salariés**



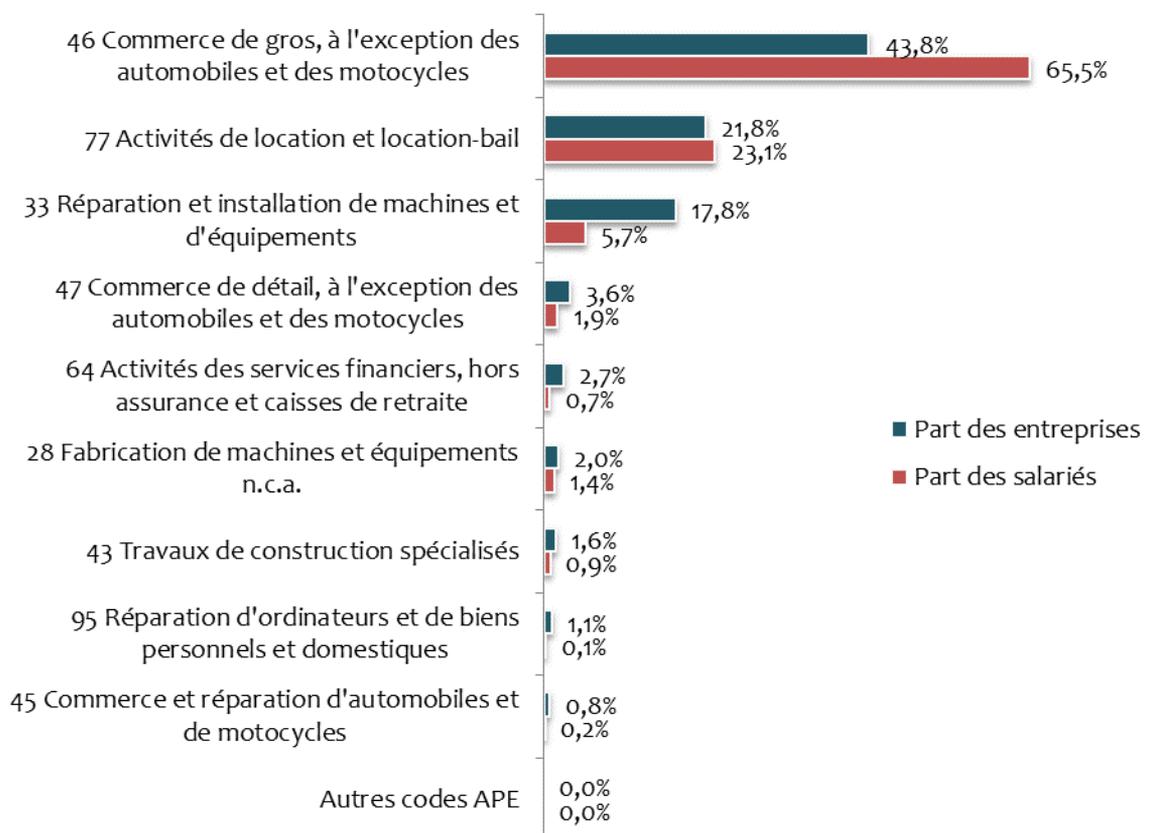
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA,

- Cette différence entre les résultats des enquêtes des organisations professionnelles de la Branche et les données de l'INSEE peut s'expliquer par le fait que les répondants aux enquêtes seraient plutôt des grandes entreprises et des PME, et que les non-adhérents seraient davantage des TPE.

Plus de 50% des entreprises, représentant 67,6% des salariés ont une activité de commerce¹ dans la branche SDLM

- Les deux autres activités principales parmi les entreprises de la Branche sont les activités de location (code APE 77) et de réparation des équipements (APE 33)

Répartition des entreprises et des salariés de la branche SDLM par activité (NAF niv 2) de l'entreprise



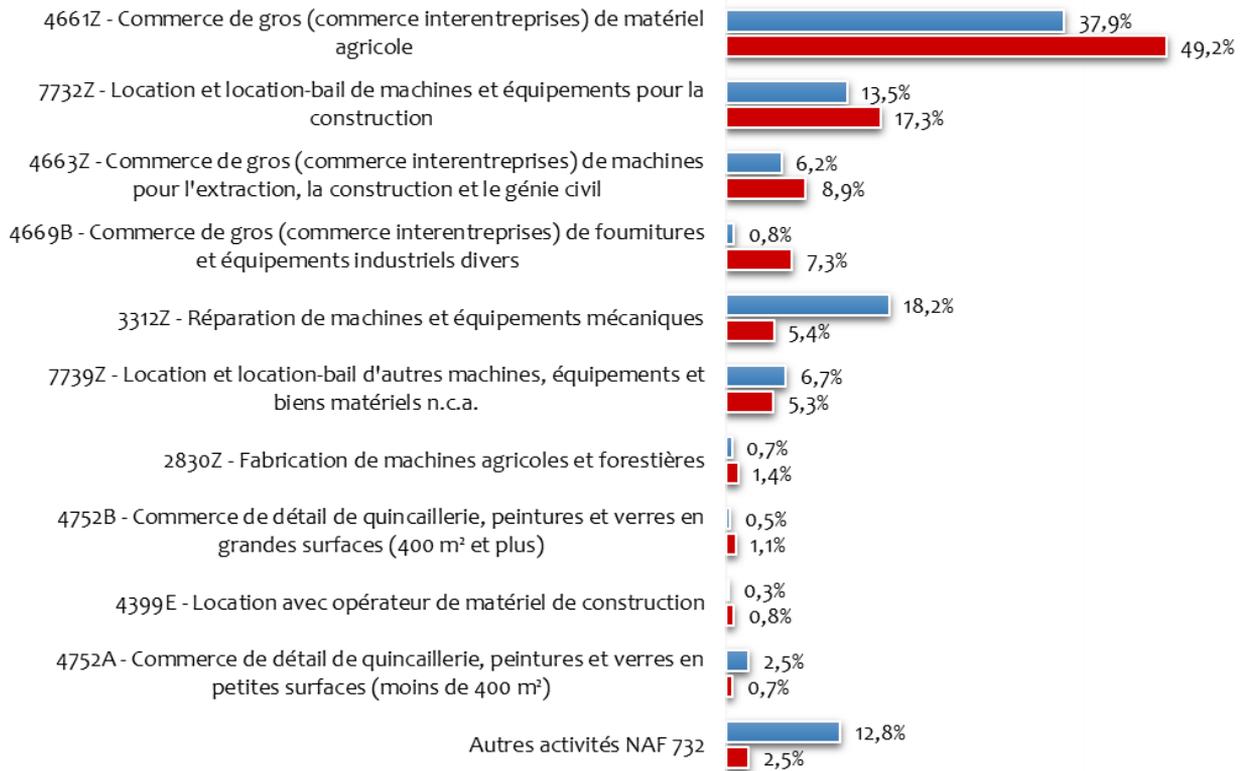
Sources : DADS 2014

¹ Somme des codes 46, 47 et 45



- Dans le détail, les activités principales détaillées sont les suivantes :

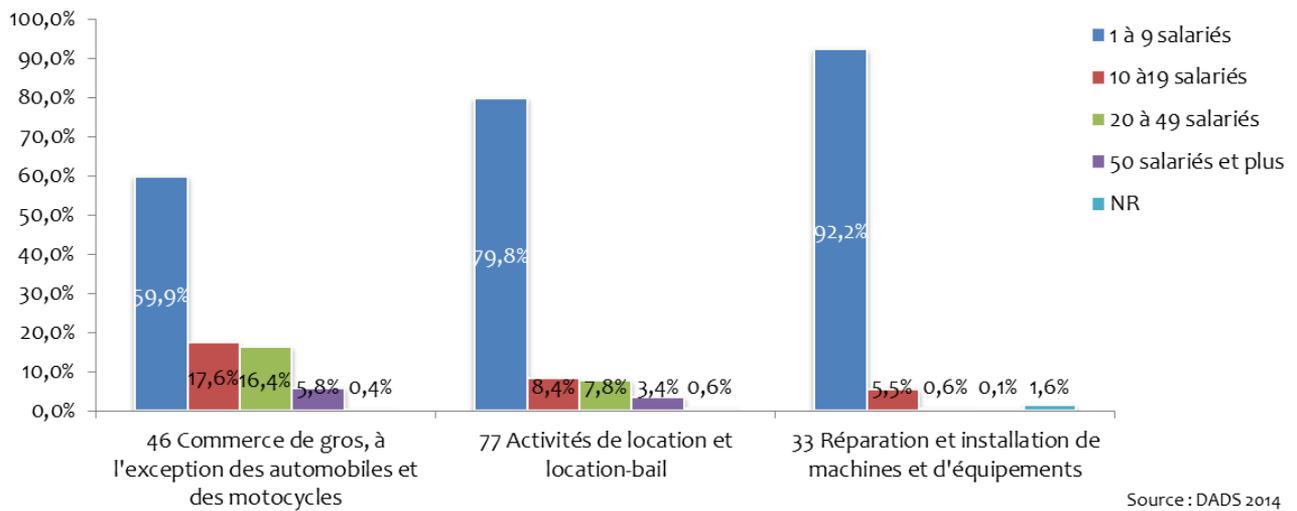
Répartition des entreprises et des salariés selon le type activité (NAF 732)



Source : DADS 2014

- Dans la branche SDLM, les entreprises du commerce ont une taille moyenne plus importante que les entreprises des autres secteurs d'activité :

Répartition des 3 principales activités des entreprises de la branche SDLM par taille d'entreprise



- Dans la branche, il y a proportionnellement davantage de TPE que de PME sur les activités de location et location bail, et de réparation et installation de machines et d'équipements.

Clé de lecture : 35% des entreprises de 1 à 9 salariés dans la branche relèvent du NAF 46 – Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles, alors que 44% des entreprises de la Branche (toutes tailles confondues) relèvent de ce NAF

Répartition des entreprises de la branche SDLM par activité (NAF niv 2) et tranche d'effectifs

	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	35%	65%	73%	72%	44%
77 Activités de location et location-bail	23%	15%	17%	22%	22%
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	22%	8%	1%	0%	18%
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	4%	4%	2%	1%	4%
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3%	2%	0%	0%	3%
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1%	1%	0%	0%	1%
95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1%	0%	0%	0%	1%
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2%	2%	2%	1%	2%
43 Travaux de construction spécialisés	2%	2%	2%	2%	2%
Autres codes APE	6%	1%	2%	0%	5%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : DADS 2014

- Dans le détail, les principaux NAF 732 des entreprises de la Branche sont les suivants :

Code NAF 732	1 à 9 postes	10 à 19 postes	20 à 49 postes	50 salariés et plus	Total
4661Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole	29%	63%	57%	51%	36%
3312Z - Réparation de machines et équipements mécaniques	21%	7%	1%	0%	17%
7732Z - Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	13%	15%	12%	18%	13%
4663Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	6%	0%	10%	13%	6%
7739Z - Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	7%	0%	5%	5%	6%
7731Z - Location et location-bail de machines et équipements agricoles	3%	2%	0%	0%	3%
4752A - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)	3%	1%	0%	0%	3%
2830Z - Fabrication de machines agricoles et forestières	3%	1%	0%	0%	2%
4399E - Location avec opérateur de matériel de construction	2%	2%	2%	1%	2%
4752B - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)	1%	1%	2%	2%	1%
9522Z - Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	1%	3%	1%	1%	1%
4669B - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	1%	0%	0%	0%	1%
7729Z - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	0%	0%	6%	7%	1%
4520A - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	1%	0%	0%	0%	1%
3320B - Installation de machines et équipements mécaniques	1%	1%	0%	0%	1%
0162Z - Activités de soutien à la production animale	4%	0%	0%	0%	3%
7010Z - Activités des sièges sociaux	1%	1%	0%	0%	1%
Autres codes NAF 732	5%	3%	3%	1%	4%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : DADS 2014

► **Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, 75% des adhérents déclarent l'activité 46 Commerce de gros, pour près de 80% des effectifs**

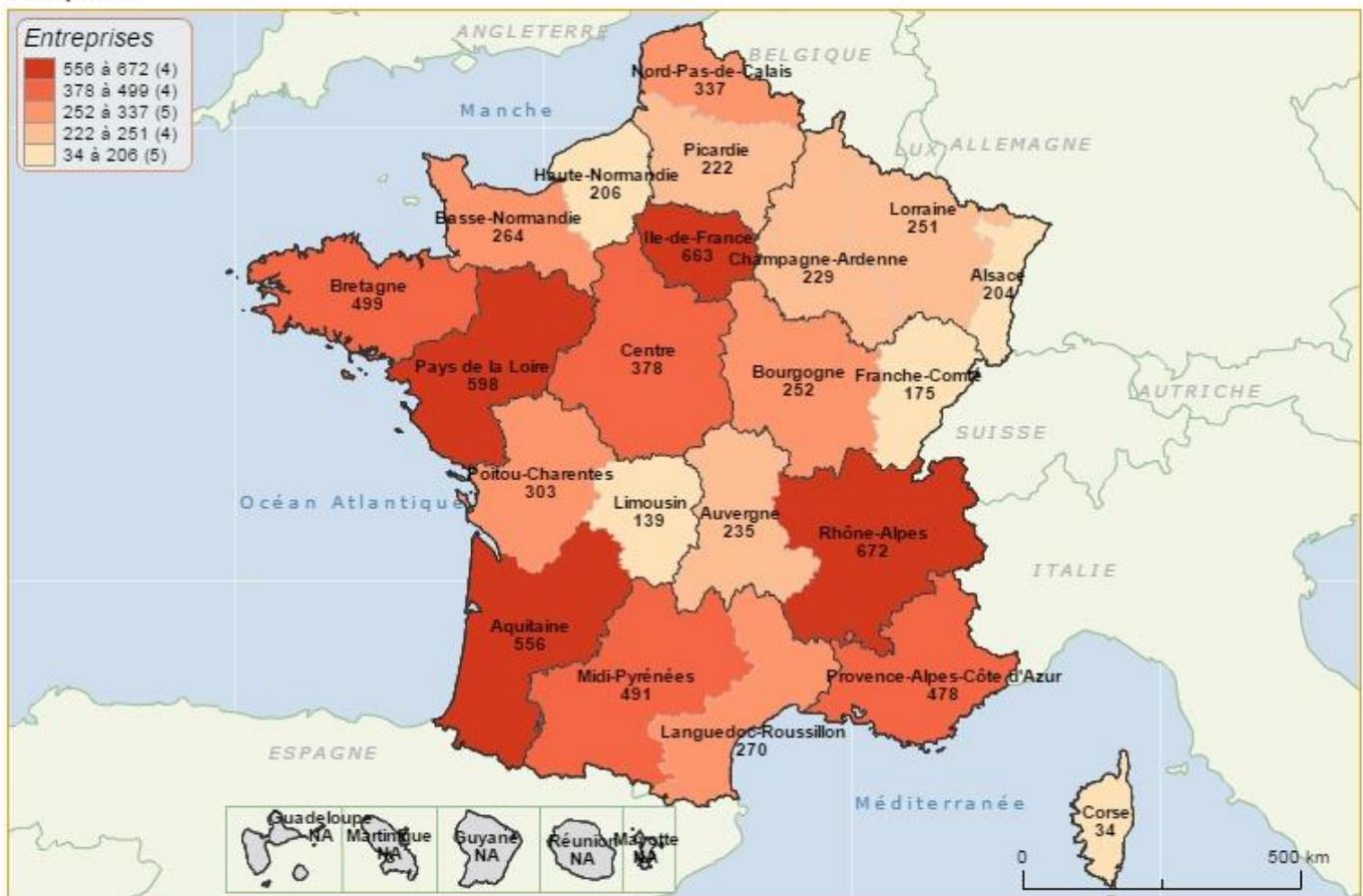
- Avec donc une concentration des entreprises ayant répondu aux enquêtes des organisations professionnelles encore plus forte sur ce NAF qu'en 2015.
- 6% des adhérents déclarent l'activité 77 Activités de location et location-bail pour 13,5% des effectifs.
- 13% des adhérents déclarent l'activité 33 Réparation et installation de machines et d'équipement pour 3,8% des effectifs.

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Environ un tiers des entreprises et des salariés se concentrent sur 4 régions : Ile-de-France, Pays de la Loire, Aquitaine, Rhône-Alpes

► Les Régions² Ile-de-France et Rhône-Alpes sont celles qui concentrent aujourd’hui le plus (de sièges) d’entreprises de la Branche aujourd’hui :

Entreprises

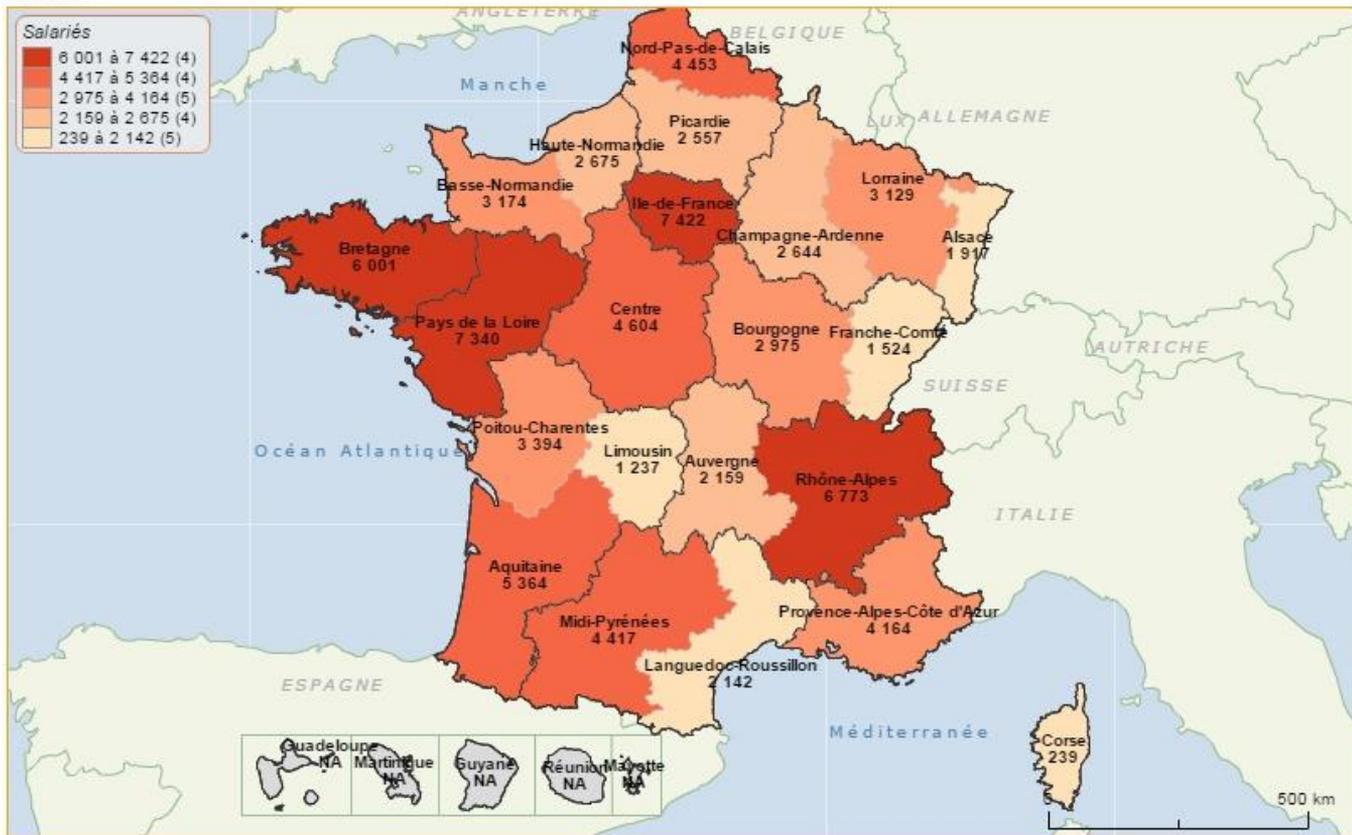


© CGET 2016 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

² Prises au sens des anciennes régions administratives telles qu'elles étaient définies avant la promulgation de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015.

► L’Île-de-France est également la première région en termes de salariés de la Branche, devant les Pays de la Loire, la Région Rhône-Alpes et la Bretagne

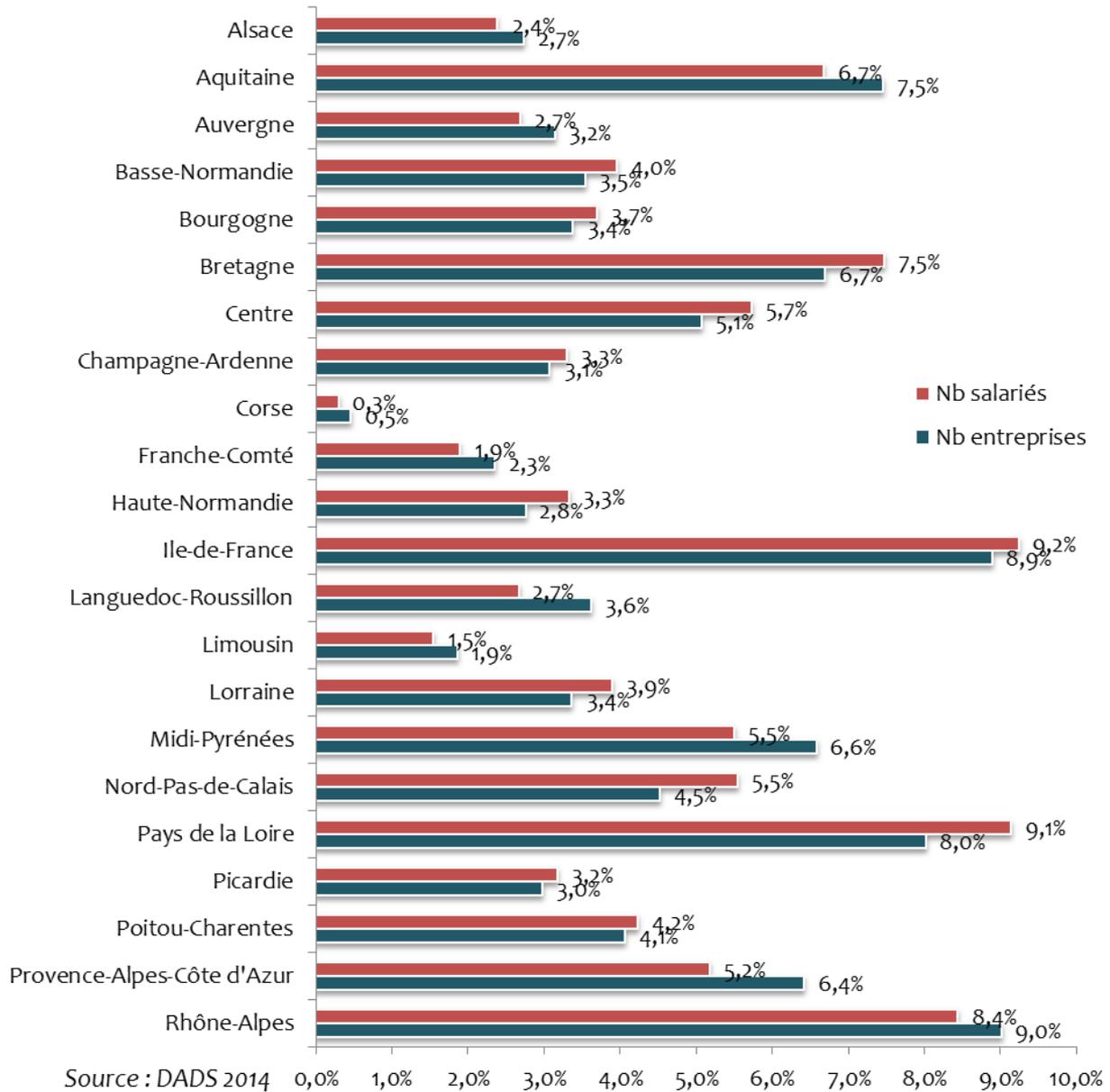
Salariés



© CGET 2016 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

- Dans le détail, les entreprises et les salariés se répartissent de la manière suivante entre les différentes régions :

Répartition des entreprises et des salariés par région de localisation de l'entreprise



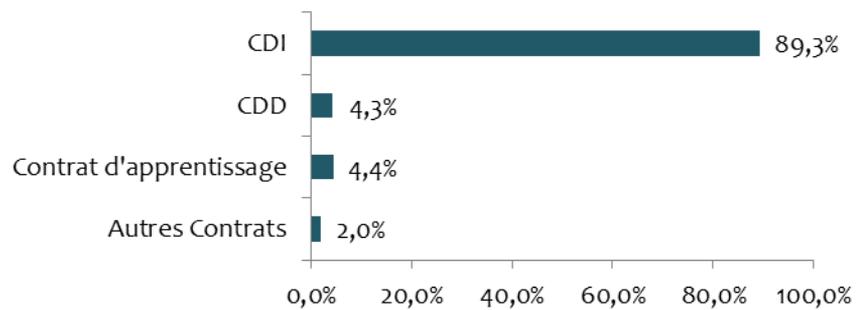


1. La méthode
2. Les entreprises et leurs salariés
- 3. Le profil des salariés**
4. La formation professionnelle
5. Les annexes

Les contrats de travail des salariés de la Branche SDLM

- Plus de 89% de CDI dans la branche SDLM, et cette proportion progresse

Répartition des salariés de la branche SDLM par type de contrat de travail

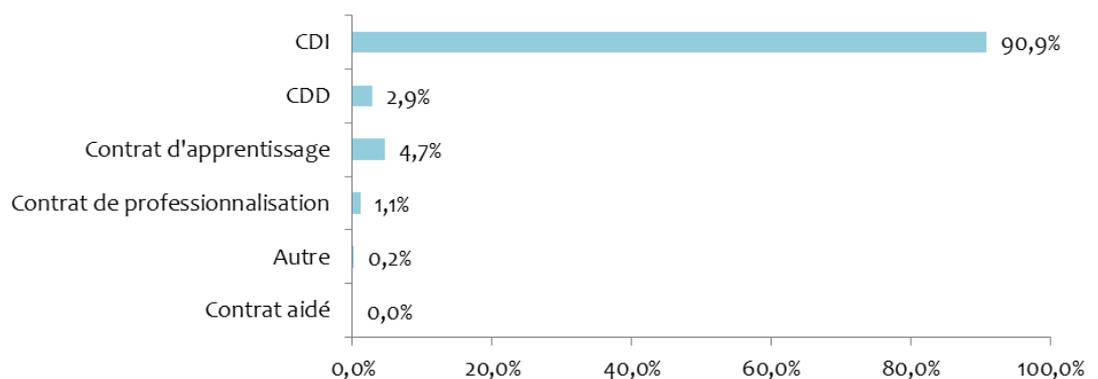


Sources : DADS 2014

- D'après les données de l'INSEE, la part des salariés en CDI a progressé de +0,8 pts entre 2012 et 2014 dans la Branche.

- Cette proportion reste encore légèrement supérieure dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, où près de 91% des salariés sont en CDI

Répartition des salariés par type de contrat de travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes DLR, FNAR et SEDIMA
Hors VRP

Zoom sur les
entreprises
adhérentes aux
organisations
professionnelles



► Zoom sur les contrats d'apprentissage et contrat de professionnalisation

- 13,2% de ces postes sont occupés par des femmes, contre 17% en moyenne tous types de contrats confondus selon les résultats des enquêtes des organisations professionnelles.

À noter une forte progression tout de même sur l'année 2015, car seulement 8% des postes en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage étaient occupés par des femmes en 2014.

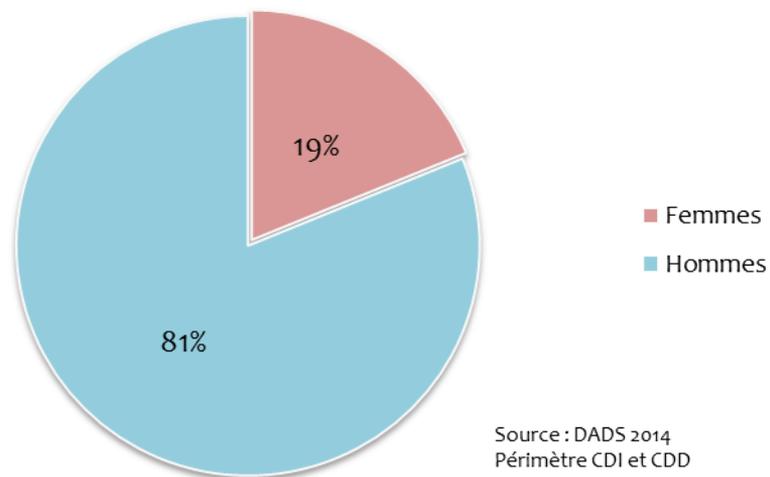
- 95% d'entre eux ont moins de 25 ans ;
- 70% des alternants occupent un poste dans les ateliers des entreprises de la Branche, 22% sont dans la vente, 7% sur des postes administratifs et 2% en magasin.

Les indicateurs qui suivent ne concernent que les salariés en contrat CDI ou CDD (c'est-à-dire que les salariés en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou sous un autre type de contrat ne sont pas pris en compte).

Une branche très masculine

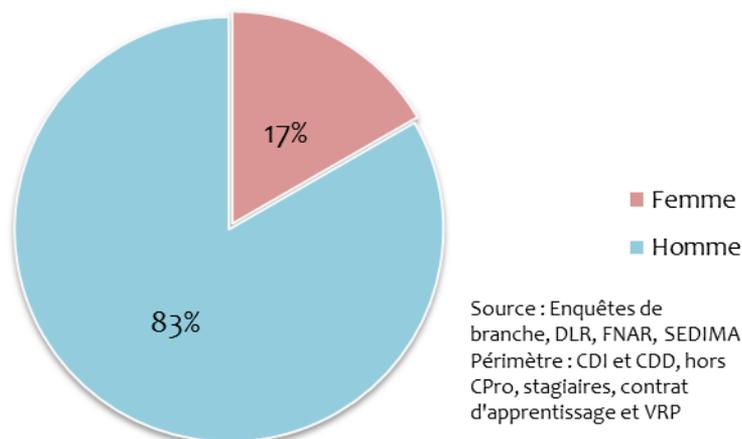
► 81% des salariés de la Branche sont des hommes

Répartition des salariés de la branche SDLM par sexe



► Cette proportion est presque identique (83%) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

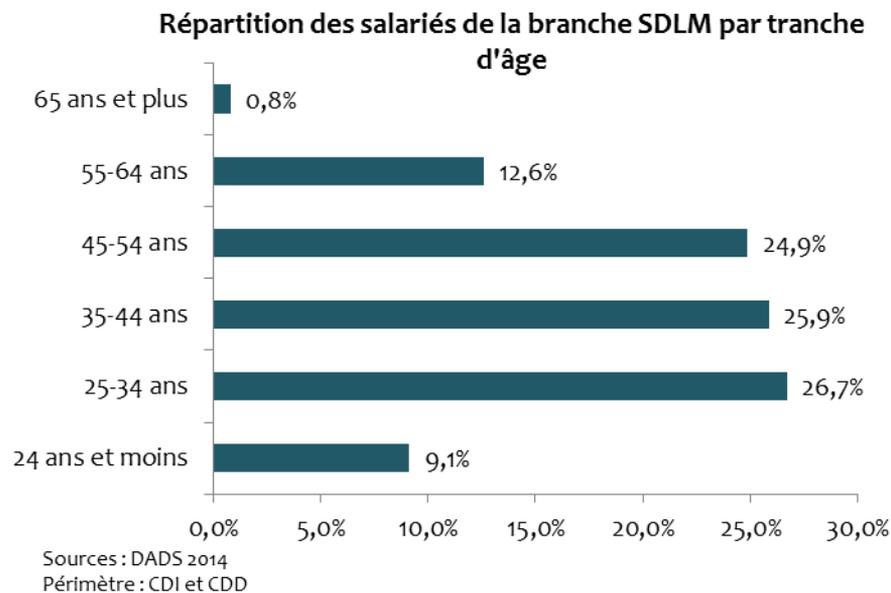


Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

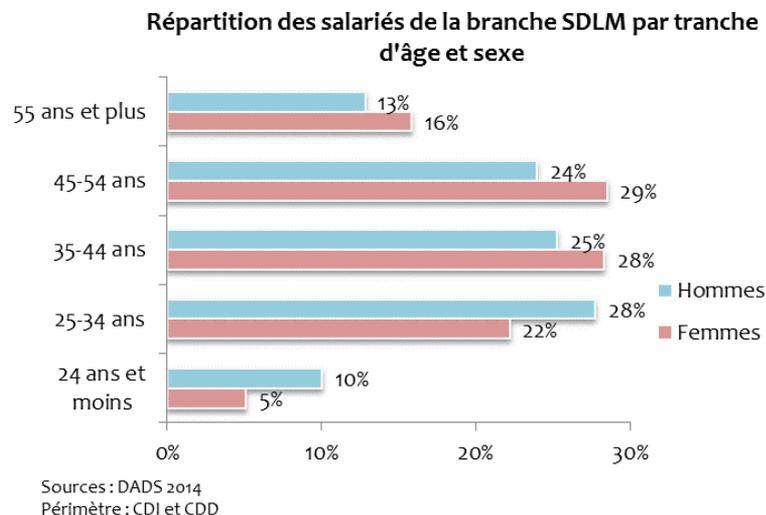
Une branche composée pour plus d'un tiers de seniors

► Un léger vieillissement des effectifs constaté, avec une répartition assez similaire à celle de la pyramide des âges des salariés en France toutes branches confondues

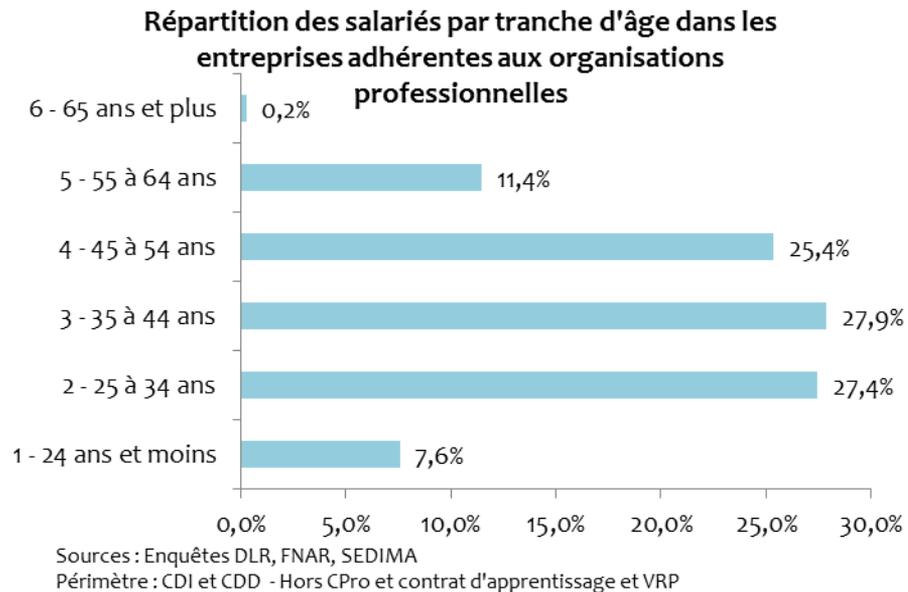
- La **part des 25-34 ans** est celle qui a le plus évolué (+1,7 pts) par rapport aux données 2013.
- A noter également une **part des seniors en légère progression** : 38,3% des effectifs de la branche, contre 37,8% dans les données 2013 de l'INSEE.



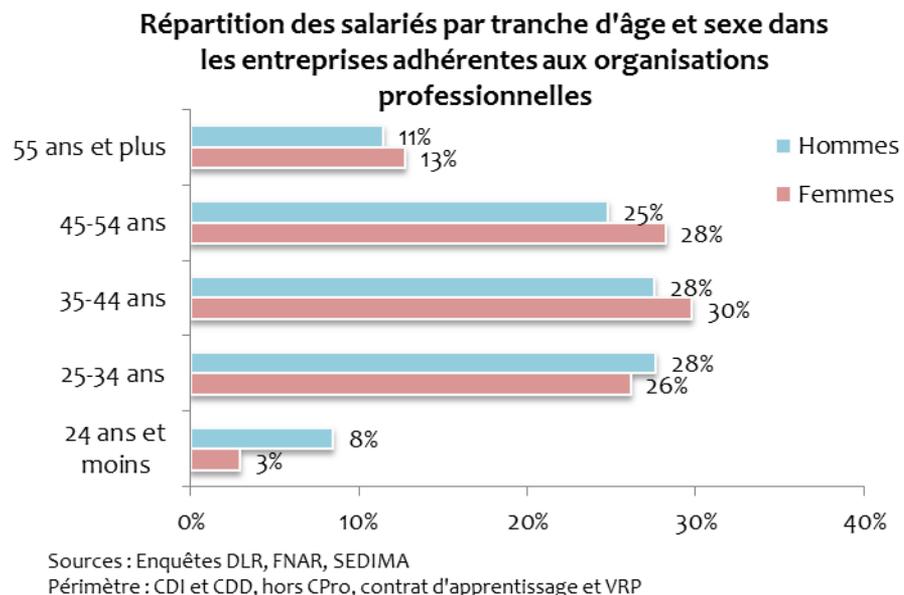
- En outre, les femmes salariées restent plus âgées en moyenne que les hommes dans la branche :



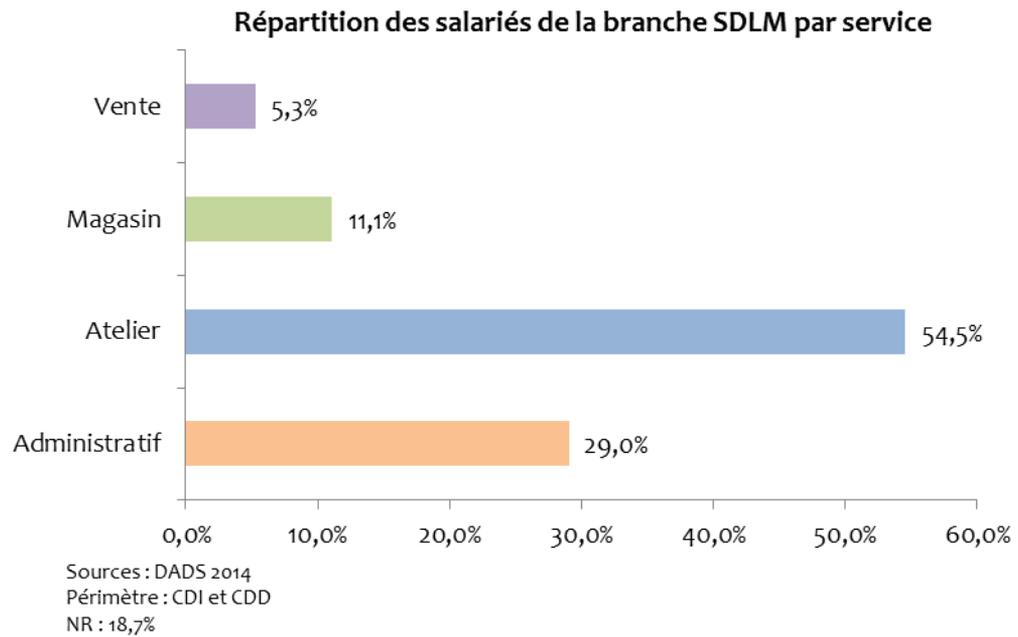
- Les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ont une population très légèrement plus jeune que sur l'ensemble de la branche (36% de salariés de plus de 45 ans, contre 38% sur la branche)



- **L'âge moyen a légèrement progressé** dans les données des enquêtes menées par les organisations professionnelles : 40,1 ans en moyenne en 2015, contre 39,7 ans en 2014.
- Selon les résultats des enquêtes menées par les organisations professionnelles la moyenne d'âge des femmes salariées dans des entreprises adhérentes est de 41,6 ans, celle des hommes de 39,8 ans



Près de la moitié des salariés de la branche SDLM travaillent dans les ateliers

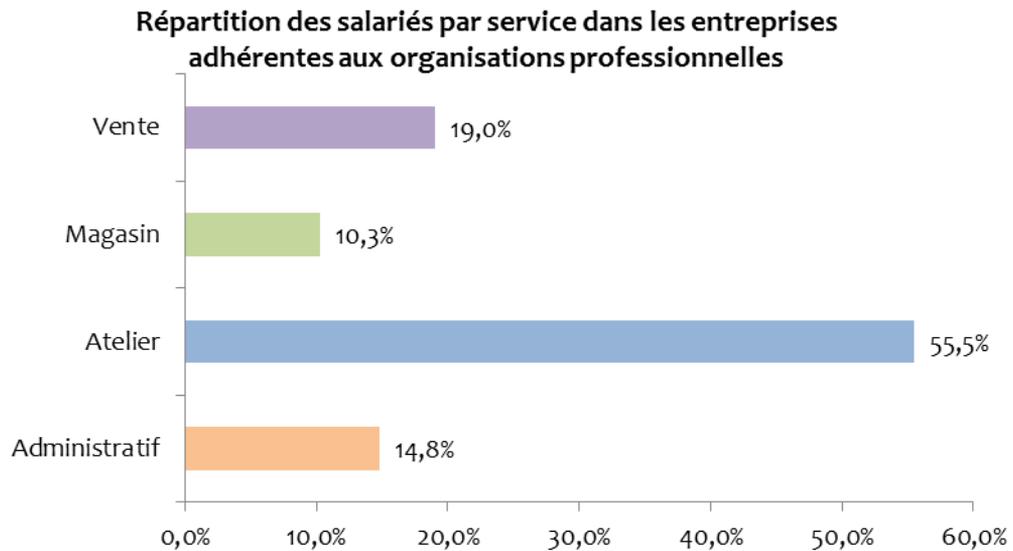


- Ces données issues de la source DADS 2014 voient une diminution du secret statistique par rapport aux données de 2013.



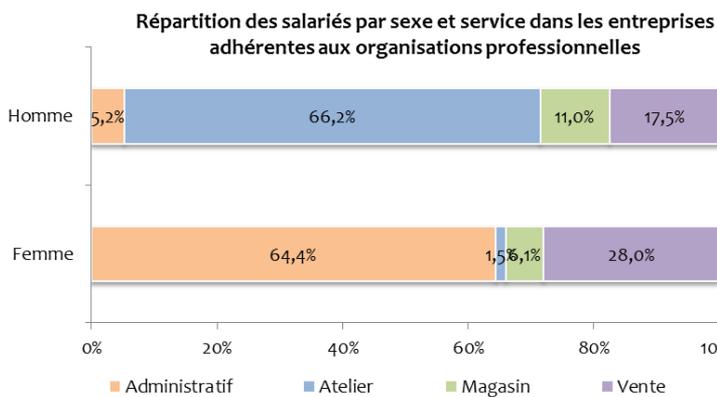
Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

► 55% des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles travaillent dans les ateliers

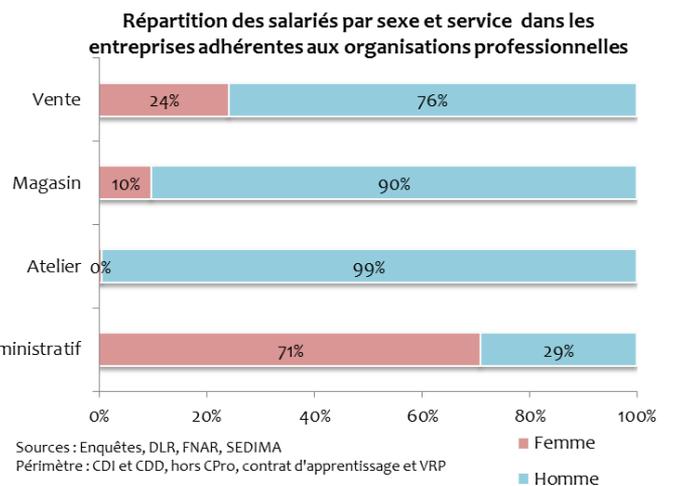


Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- **Une répartition des services très sexuée dans les entreprises adhérentes** : les femmes sont majoritaires dans les services administratifs alors que les hommes travaillent majoritairement dans les ateliers

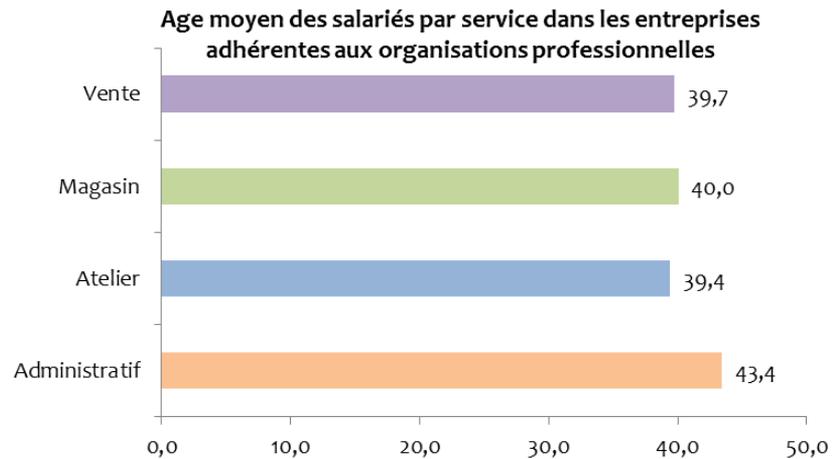


Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

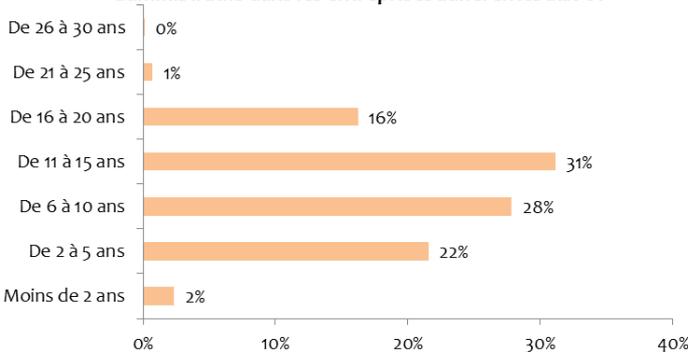
- Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, **les salariés des services administratifs sont plus âgés**



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

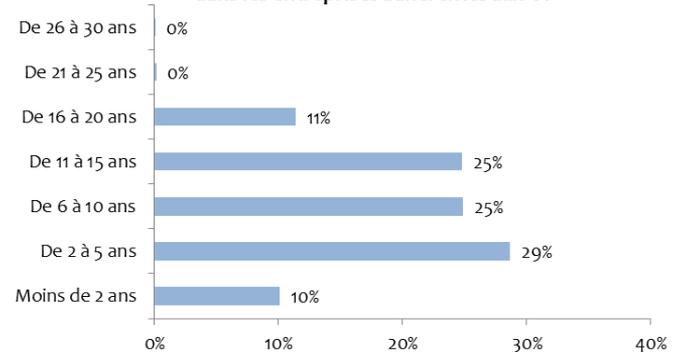
- Répartition des salariés par tranche d'âge et par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles :
 - 48% des salariés des services administratifs ont 45 ans et plus
 - 36% des salariés des ateliers ont 45 ans et plus
 - 36% des salariés des magasins ont 45 ans et plus
 - 31% des salariés de la vente ont 45 ans et plus

Répartition des salariés par tranche d'âge dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux OP



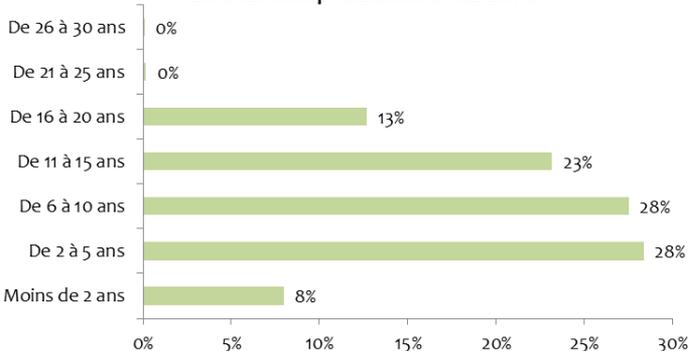
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par tranche d'âge dans les ateliers dans les entreprises adhérentes aux OP



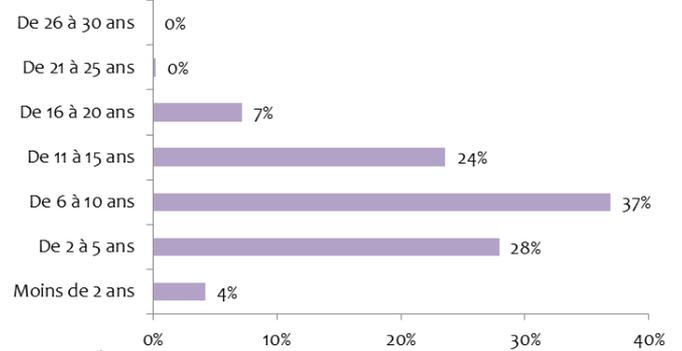
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par tranche d'âge dans les magasins dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par tranche d'âge dans la vente dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

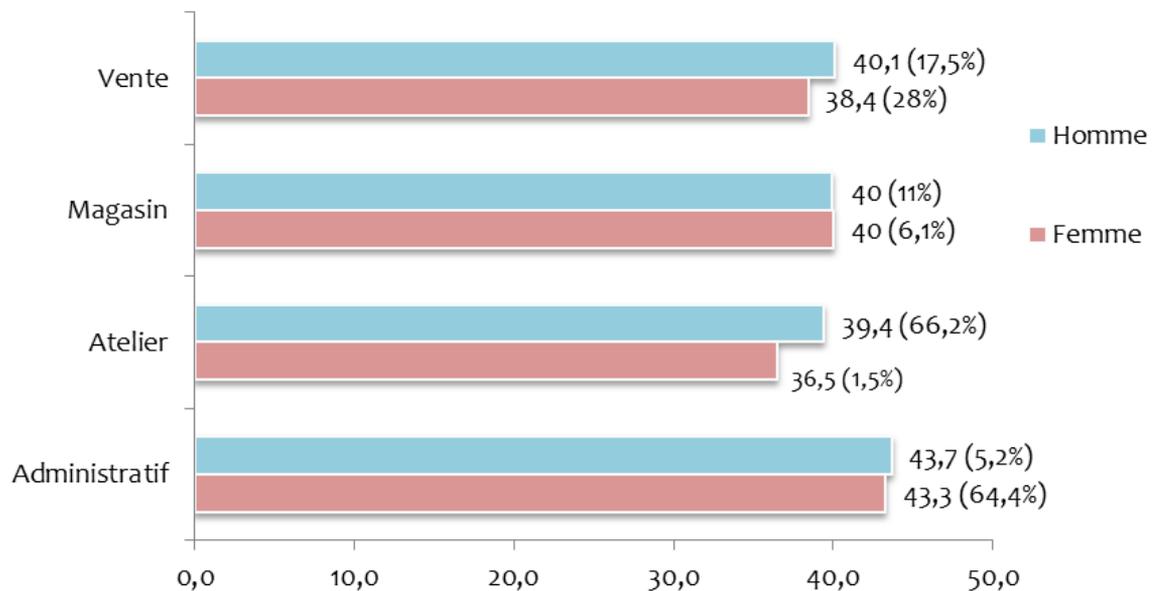
Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Bien que les femmes soient globalement plus âgées que les hommes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, par service elles sont en moyenne très légèrement moins âgées que les hommes.

Rappelons que 64% des femmes travaillent dans les services administratifs contre 5% des hommes³. Donc en moyenne ces 55% de femmes ont autour de 44 ans et ces 4% d'hommes ont aussi autour de 44 ans, ce qui explique qu'au niveau globalement les femmes soient plus âgées que les hommes.

Répartition des salariés par sexe, service et moyenne d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Entre parenthèse le rappel de la part des salariés par sexe et par service



Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

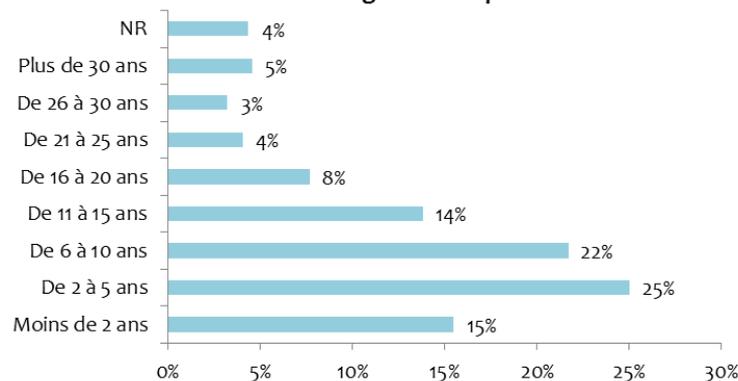
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

³ L'écart relativement important par rapport au rapport de branche 2014 (+11 pts, et +10pts dans la vente) est dû à la différence des échantillons entre les deux enquêtes, mais ne reflète sans doute pas une réelle progression majeure de la part des femmes dans ces services.

Une ancienneté élevée dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- En moyenne, les salariés ont 11 ans d'ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

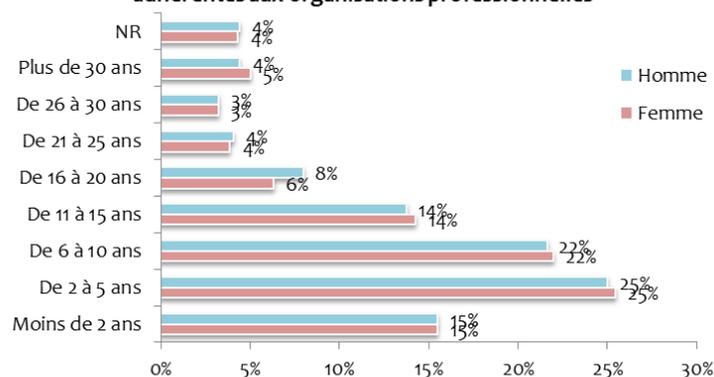


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Ces salariés ont une ancienneté moyenne très légèrement moins importante que la moyenne de l'ensemble des secteurs d'activité (11,4 ans en 2015 selon l'OCDE), mais l'ancienneté moyenne a progressé d'après les résultats de l'enquête, alors que l'ancienneté moyenne des salariés en France tous secteurs confondus est restée stable entre 2014 et 2015 pour l'OCDE.

- Les femmes ont une ancienneté quasiment égale aux hommes (respectivement 11 ans et 11,1 ans) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

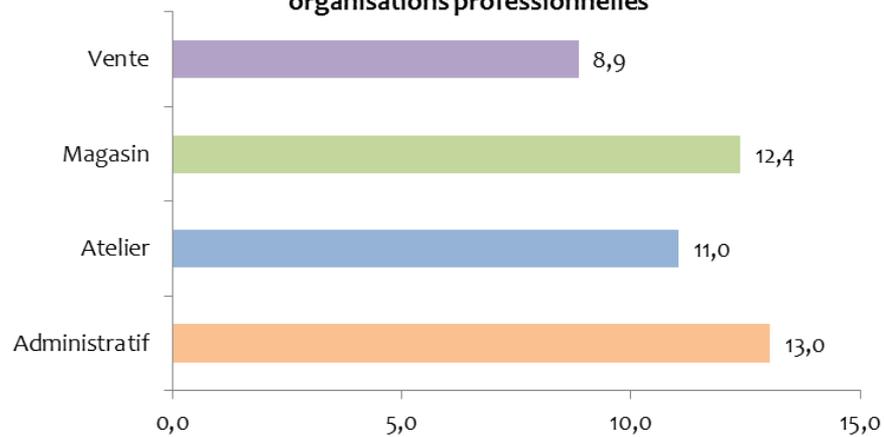
Répartition des salariés par ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

► **Les salariés des services administratifs ont une ancienneté plus élevée que la moyenne dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles**

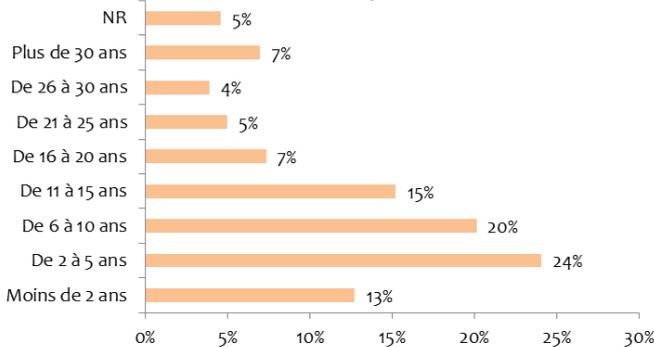
Ancienneté par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

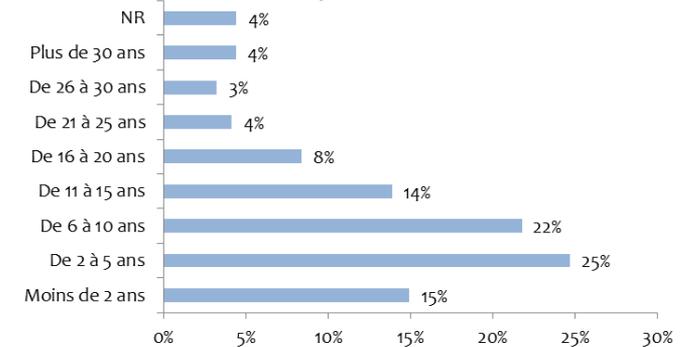
- Répartition des salariés par tranche d'ancienneté et par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles :

Répartition des salariés par ancienneté dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux OP



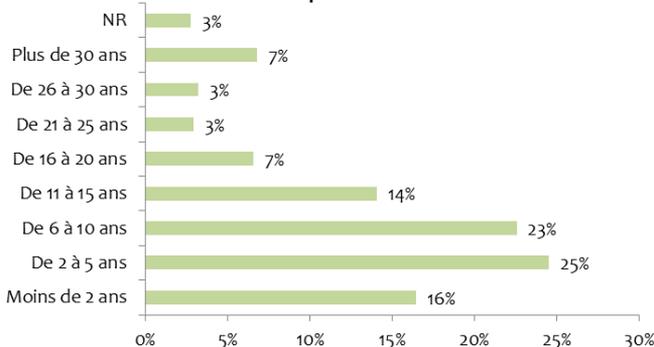
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par ancienneté dans les ateliers dans les entreprises adhérentes aux OP



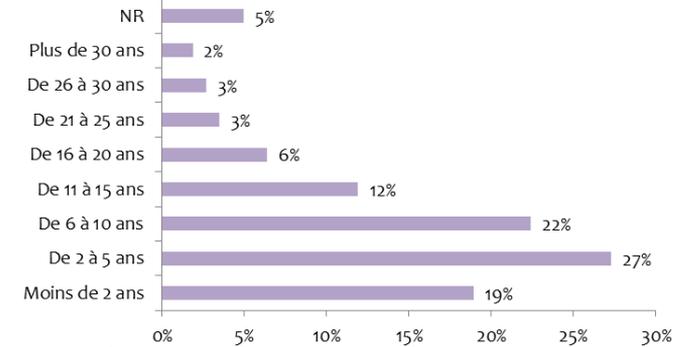
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par ancienneté dans les magasins dans les entreprises adhérentes aux OP



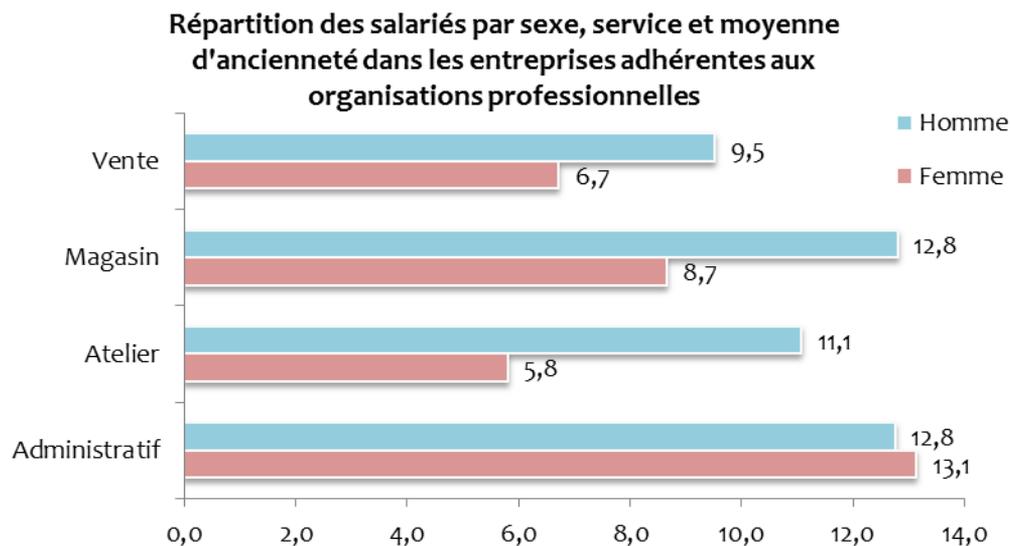
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par ancienneté dans la vente dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

- **L'ancienneté moyenne** des hommes est plus importante dans tous les services des entreprises, sauf les services administratifs.



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA,

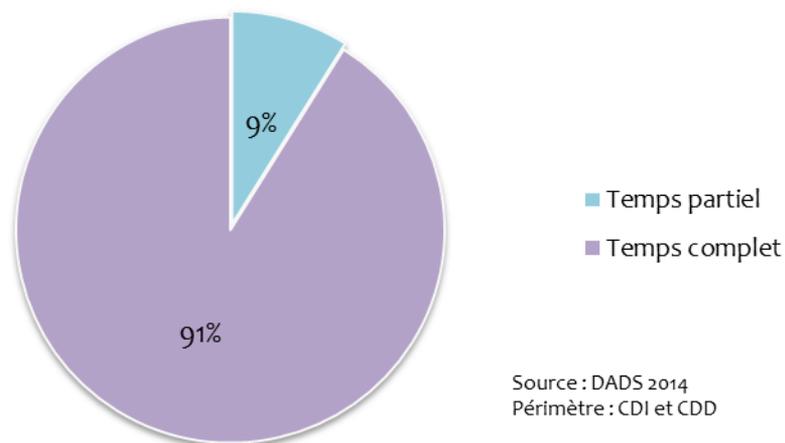
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

La part du temps complet est très importante dans les entreprises de la branche SDLM

- 91% des salariés de la Branche sont à temps complet dans la branche, une proportion stable depuis 2012

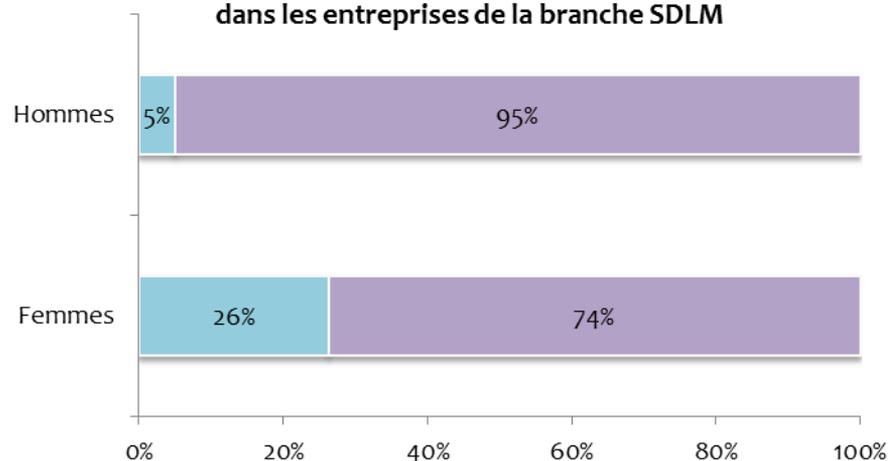
Répartition des salariés par temps complet / partiel dans la branche SDLM



Cette proportion démontre que les salariés de la branche SDLM travaillent davantage à temps complet que ceux des autres branches de l'économie française, au sein desquelles en moyenne 74,3% des salariés sont à temps complet.

- Dans la branche SDLM, les femmes sont plus concernées par le temps partiel que les hommes, ces proportions étant stables depuis 2012 :

Répartition des salariés par sexe et temps de travail dans les entreprises de la branche SDLM



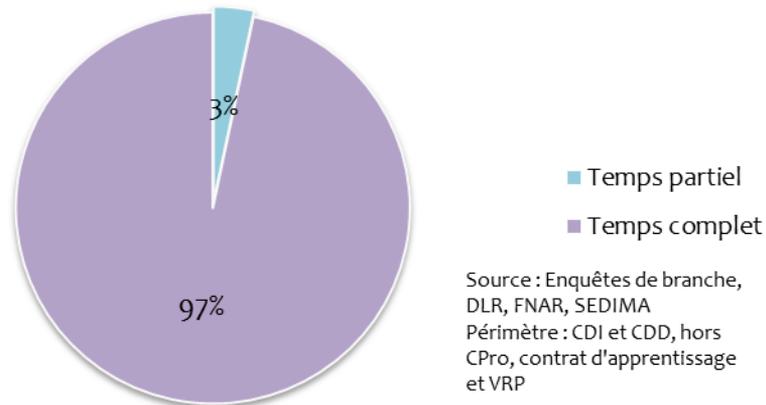
Sources : DADS 2014
Périmètre : CDI et CDD

■ Temps partiel ■ Temps complet

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

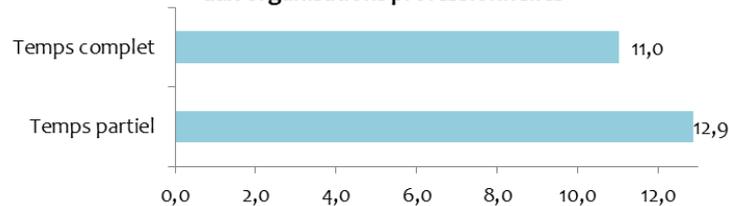
► 97% des salariés sont à temps complet dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par temps complet / partiel dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



- Les salariés à temps partiel dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ont une ancienneté plus élevée

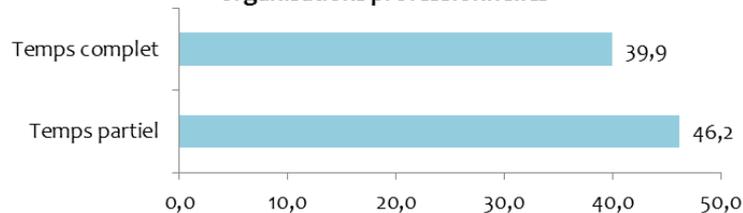
Ancienneté moyenne des salariés en fonction du temps partiel / temps complet dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- et sont plus âgés

Age moyen des salariés en fonction du temps partiel / temps complet dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

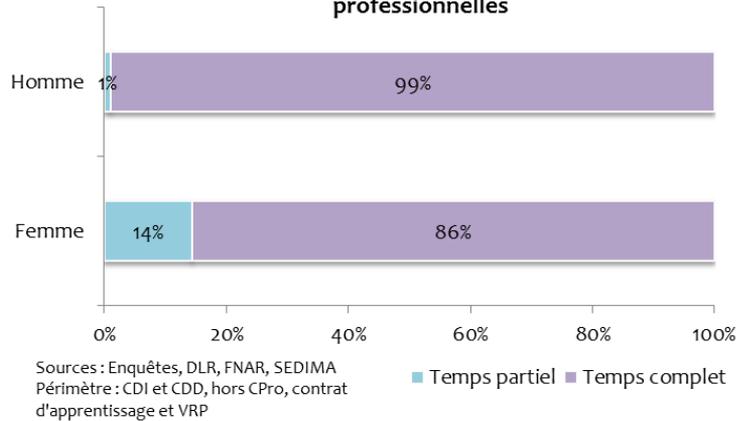


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Les femmes sont davantage à temps partiel que les hommes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par sexe et temps de travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



- **Les femmes sont davantage en CDI temps partiel que les hommes** dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

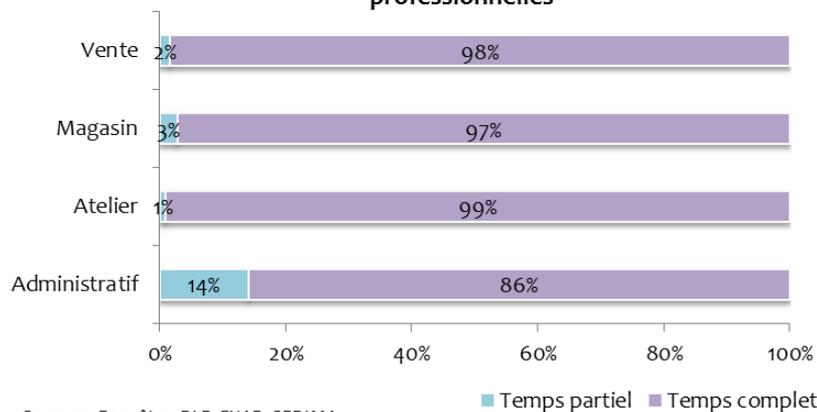
	CDI Temps complet	CDI temps partiel	CDD Temps complet	CDD temps partiel
Femme	83%	14%	2%	0%
Homme	97%	1%	2%	0%

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Le travail à temps partiel est plus répandu dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

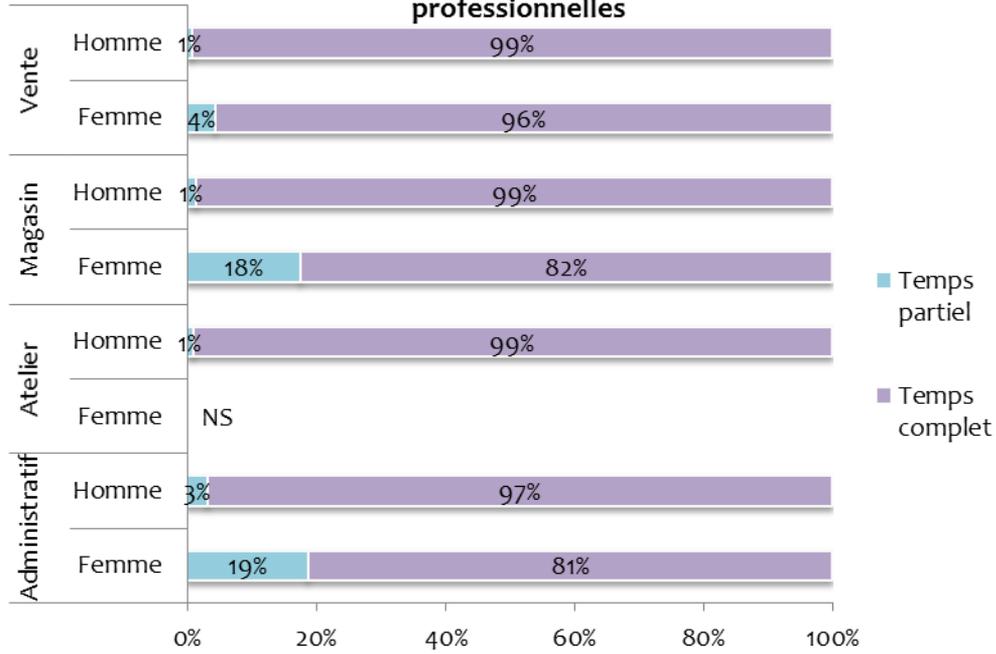
Répartition des salariés par service et temps de travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



- Et ce sont les femmes qui sont davantage à temps partiel dans les services administratifs et les magasins dans les entreprises des organisations professionnelles.

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par sexe, service et temps de travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



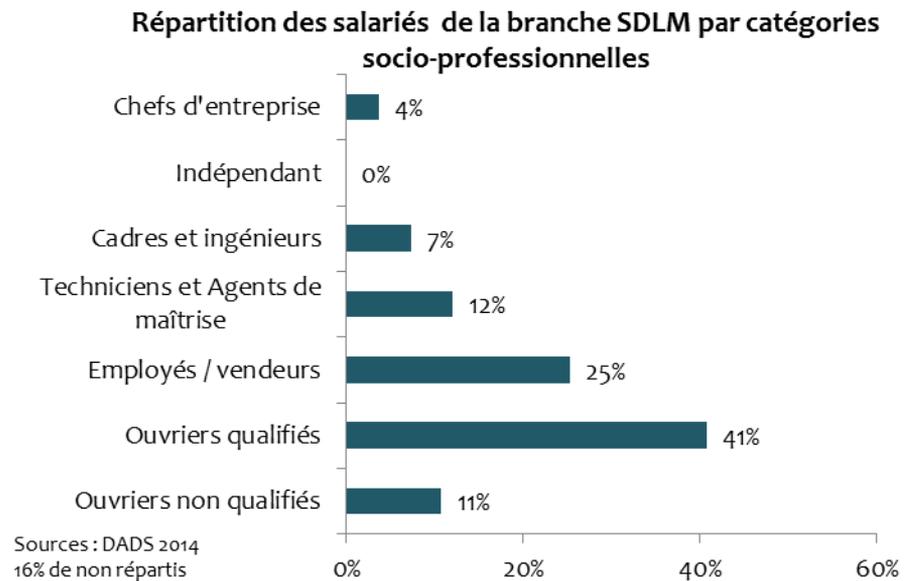
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

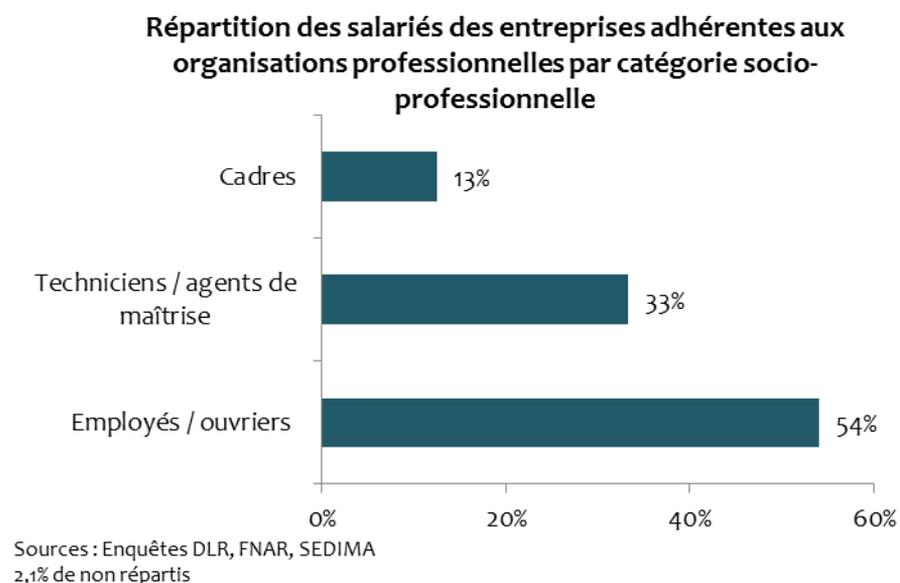
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Les catégories socioprofessionnelles et les professions

- Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les ouvriers qualifiés et les employés / vendeurs



- Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés / ouvriers dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

► La principale profession dans la Branche SDLM reste la profession de mécaniciens qualifiés de maintenance et d'entretien

NB : À noter que des différences apparaissent par rapport au rapport de branche 2015, en raison d'un secret statistique plus élevé dans le détail du croisement métier sur le périmètre de la Branche (IDCC 1404).

Métier (PCS - nomenclature INSEE)	Part
634d-Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels	20,2%
653a-Magasiniers qualifiés	6,2%
542a-Secrétaires	5,8%
641a-Conducteurs routiers et grands routiers	4,7%
543b-Employés qualifiés des services comptables ou financiers	4,3%
628a-Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels	3,3%
543f-Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)	3,2%
682a-Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	3,1%
556a-Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires	3,1%
676c-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	3,0%
374d-Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	2,2%
643a-Conducteurs livreurs, coursiers	2,2%
543g-Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	2,1%
463b-Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	2,1%
462e-Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)	1,9%
684a-Nettoyeurs	1,9%
463d-Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	1,7%
634c-Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile	1,6%
551a-Employés de libre service du commerce et magasiniers	1,6%
487a-Responsables d'entrepôt, de magasinage	1,2%
543h-Employés administratifs non qualifiés	1,2%
477c-Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)	1,2%
374a-Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail	1,1%
463c-Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises	1,0%
Autres métiers (part inférieure à 1%)	20,1%
Total	100,0%
Non-répartis : 15,7%	
Source : DADS 2014	

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

La durée du travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

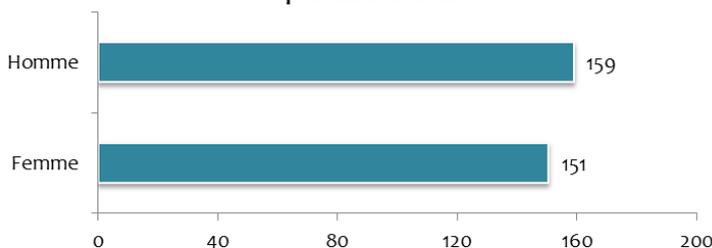
Ces durées ont été calculées en divisant le nombre d’heures rémunérées sur l’année par 12. Ces durées comprennent les heures supplémentaires.

Deux graphiques sont présentés :

- le nombre d’heures rémunérées sur l’année divisé par 12 pour l’ensemble des salariés (y compris les temps partiels)
- et le nombre d’heures rémunérées sur l’année divisé par 12 uniquement pour les salariés à temps complet.

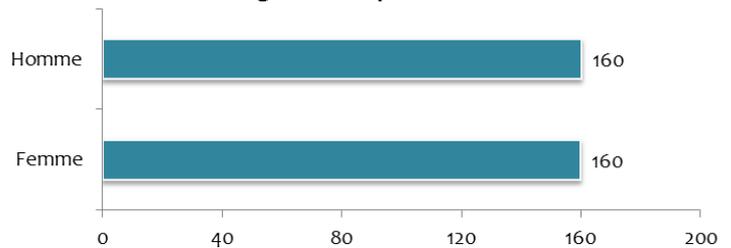
► En moyenne la durée du temps de travail chez les hommes est plus élevée dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, et a progressé en 2015

Nombre d’heures annuelles divisées par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes FNAR, DLR, SEDIMA, exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
5% de non réponse

Nombre d’heures annuelles des TEMPS COMPLETS divisées par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

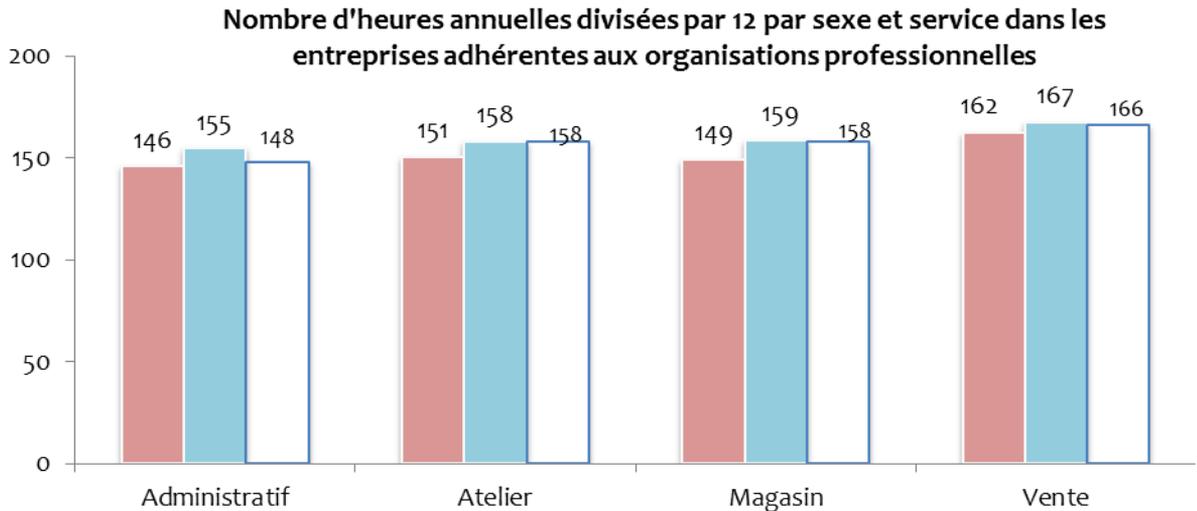


Sources : Enquêtes FNAR, DLR, SEDIMA, exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
5% de non réponse

NB : le taux de non-réponses dans les enquêtes des fédérations a à nouveau fortement diminué (30% en 2014 à 12% en 2015, puis à 5% pour cette édition), signe d’un meilleur remplissage des enquêtes.

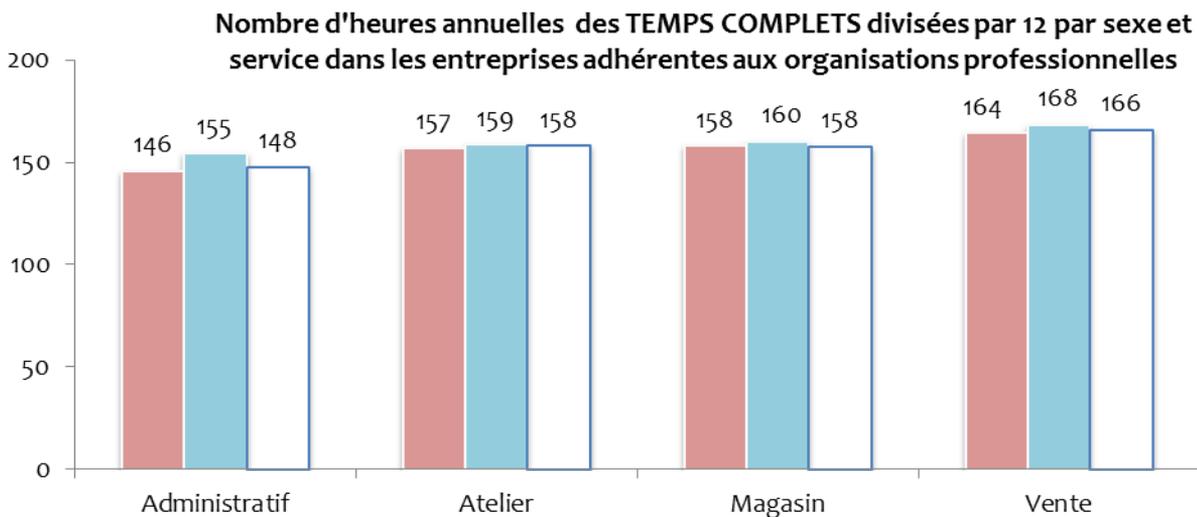
Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

► **Globalement, la durée du temps de travail est inférieure dans les services administratifs et le magasin**



Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA
 Exclusion de 5% des valeurs extrêmes
 Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
 5% de non réponse

■ Femme ■ Homme □ Total général

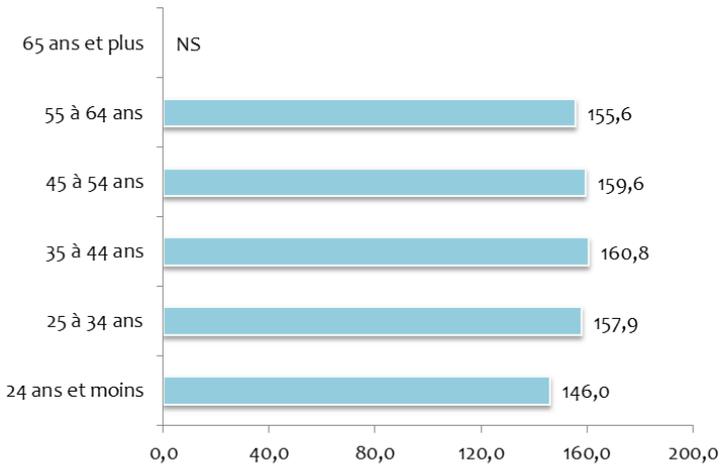


Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA
 Exclusion de 5% des valeurs extrêmes
 Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
 5% de non réponse

■ Femme ■ Homme □ Total général

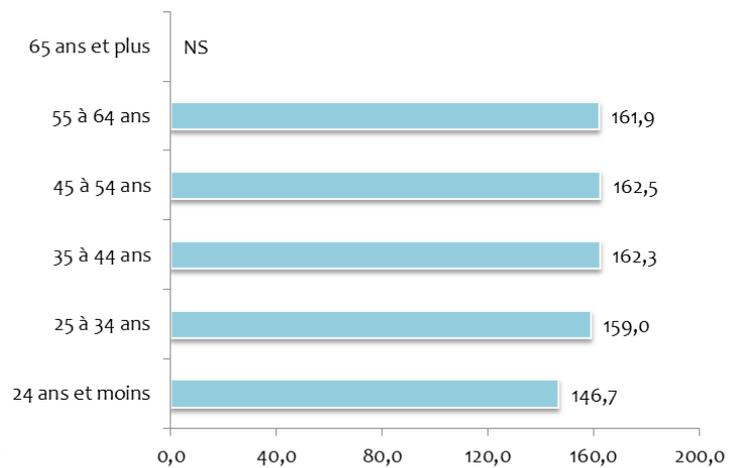
► L'allongement de la durée du travail constaté en 2015 a concerné en priorité les plus de 25 ans

Nombre d'heures annuelles divisées par 12 par tranche d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA
Exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
5% de non réponse
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Nombre d'heures annuelles DES TEMPS COMPLETS divisées par 12 par tranche d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



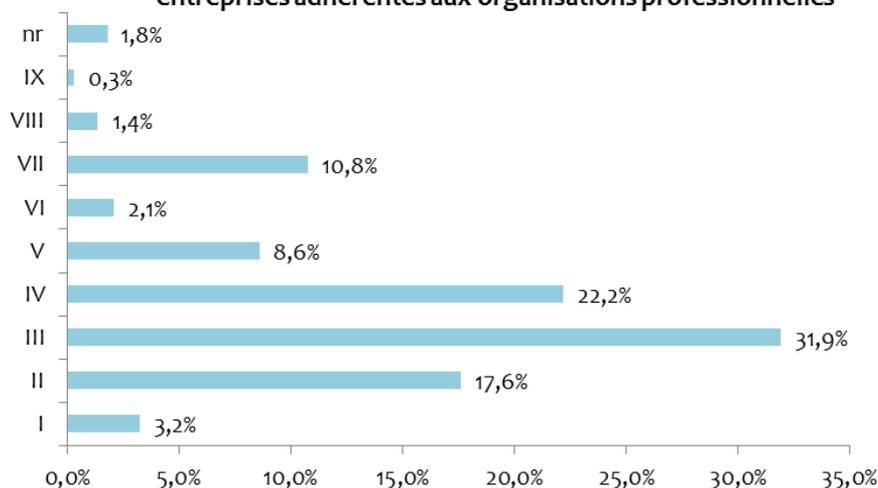
Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA
Exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
5% de non réponse
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Les niveaux de la classification dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Environ un tiers des salariés sont de niveau III (coefficient A60 et A80) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

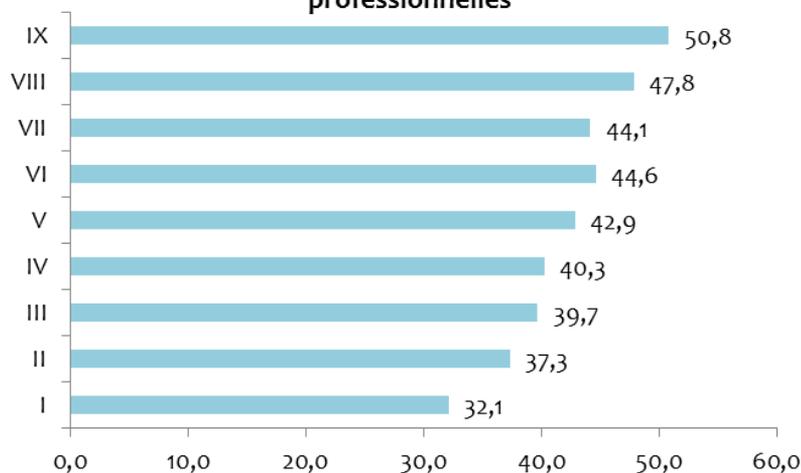
Répartition des salariés par niveau de coefficient dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Logiquement, plus le niveau est élevé plus l'âge moyen l'est aussi dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par niveau et âge moyen dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

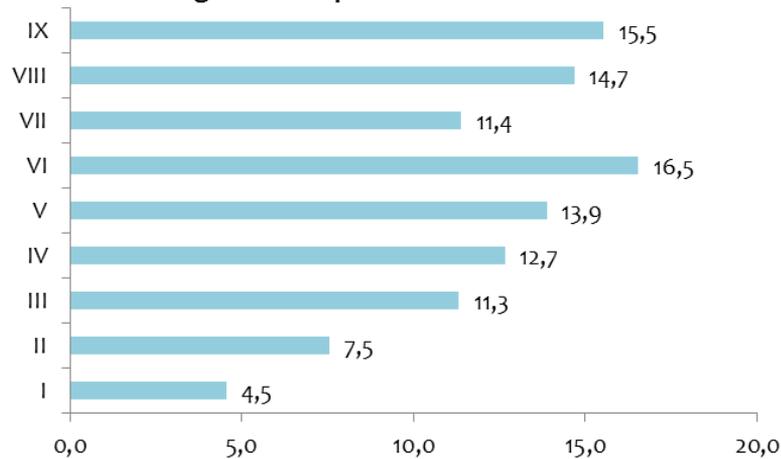


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

► Une ancienneté élevée dans les entreprises ayant répondu aux enquêtes pour les salariés de niveau VI de la classification des emplois de la Branche

- Avec une ancienneté moyenne qui progresse relativement proportionnellement au niveau, au moins du niveau I au niveau VI.

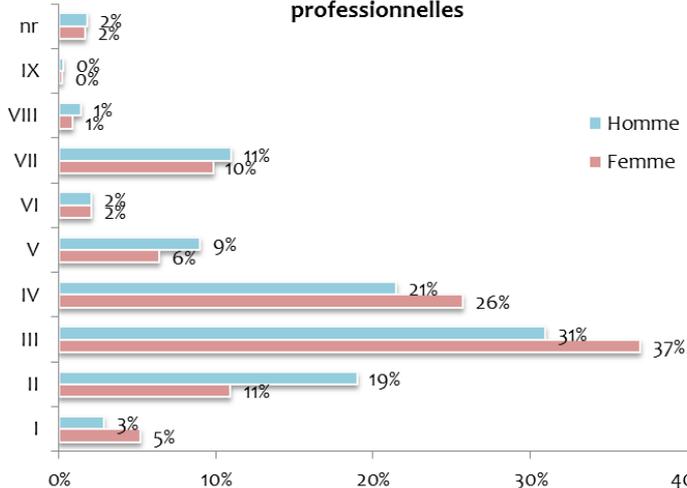
Répartition des salariés par niveau et ancienneté moyenne dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

► Le niveau des hommes semble plus élevé que celui des femmes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Répartition des salariés par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Niveau	Femme (%)	Homme (%)
nr	15%	83%
IX	14%	86%
VIII	11%	89%
VII	15%	85%
VI	16%	83%
V	12%	87%
IV	19%	80%
III	19%	81%
II	10%	90%
I	26%	74%

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

► Répartition des salariés par niveau et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- 2/3 des salariés des services **administratifs** sont de niveaux III (31 %), IV (19%) et VII (17%).
- 81% des effectifs des **ateliers** sont concentrés sur les niveaux III (35%) II (25%) et IV (21%)
- 6 salariés sur 10 des **magasins** sont de niveau III (40%) et IV (21%).
- Les salariés des entreprises de la Branche en **vente** semblent concentrés sur les niveaux IV (30%) et VII (30%).

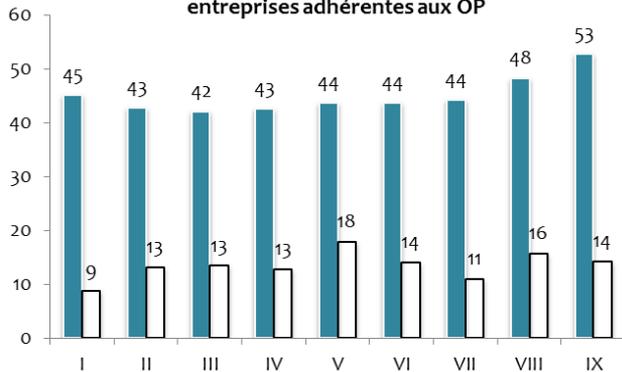
	Administratif	Atelier	Magasin	Vente
I	5%	3%	5%	2%
II	11%	25%	17%	3%
III	31%	35%	40%	19%
IV	19%	21%	21%	30%
V	7%	9%	8%	10%
VI	3%	2%	2%	2%
VII	17%	4%	4%	30%
VIII	5%	0%	0%	2%
IX	1%	0%	0%	0%
NR	2%	2%	2%	2%
Total général	100%	100%	100%	100%

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

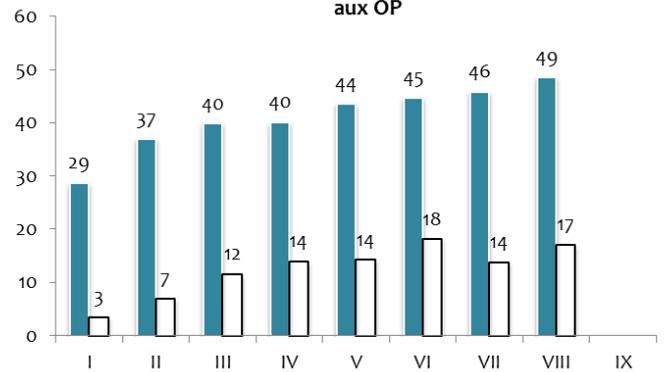
► Globalement, l'ancienneté moyenne et l'âge moyen croissent en fonction du niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux OP



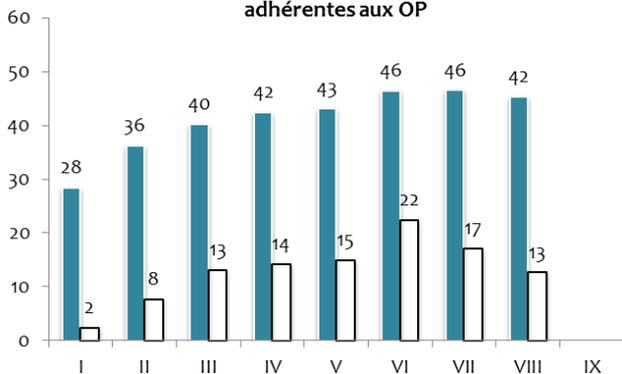
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les ateliers dans les entreprises adhérentes aux OP



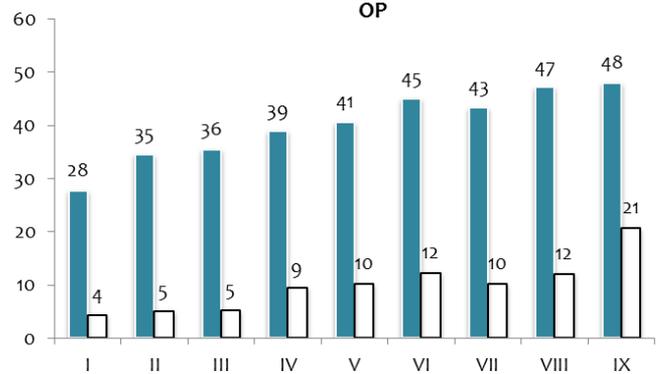
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les magasins dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans la vente dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Les rémunérations dans la branche SDLM

► Type de données

- **Salaire brut mensuel au 31/12/15** pour un horaire de travail de 151,67 heures : cette donnée correspond au salarié sur une base de 35h. Cette donnée **ne comprend aucune prime** (avantages en nature, commission, vacances, treizième mois, etc.).
- **Salaire brut annuel** divisé par 12 : c'est la rémunération qui figure sur le bulletin de paie du mois de décembre et qui inclut toutes les rémunérations perçues par le salarié au cours de l'année. Cette donnée **comprend toutes les primes**, la rémunération des heures supplémentaires.

► Dans la branche SDLM le salaire brut annuel moyen divisé 12 est supérieur aux autres branches pour les femmes

N. B. Les chiffres ci-dessous incluent l'ensemble des salaires, quel que soit le temps de travail du salarié.

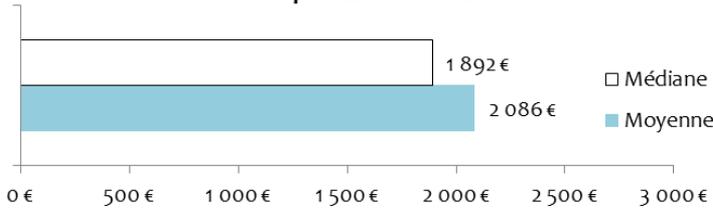
	Hommes		Femmes		Moyenne
	Salaire	Part	Salaire	Part	
SDLM	2 791 €	81%	2 186 €	19%	2 677 €
Moyenne France Hors SDLM	2 865 €	46%	1 670 €	54%	2 223 €

Données : INSEE, DADS 2014

Traitements : Ambroise Bouteille et Associés

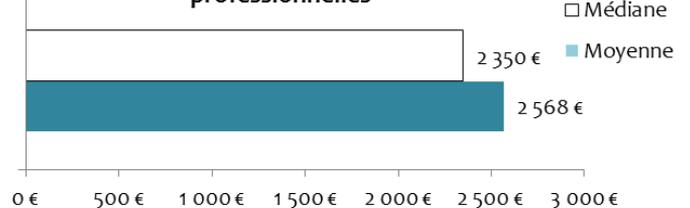
► Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles le salaire brut annuel moyen divisé par 12

Salaire brut mensuel au 31/12 (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
Taux de non réponses : 12%

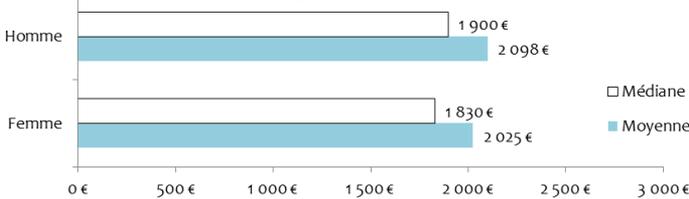
Salaire brut annuel divisé par 12 dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

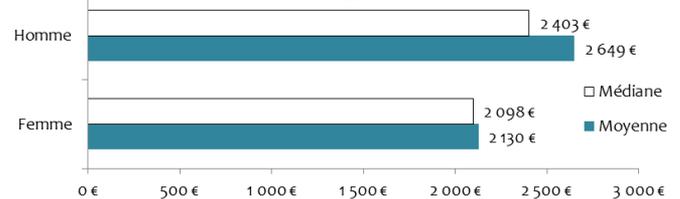
- Répartition des salaires entre homme et femme dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Salaire brut mensuel au 31/12 (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage
Taux de non réponses : 9% pour les femmes et 12% pour les hommes

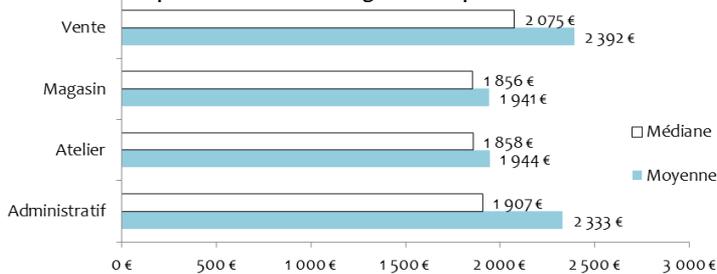
Salaire brut annuel divisé par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (5%)

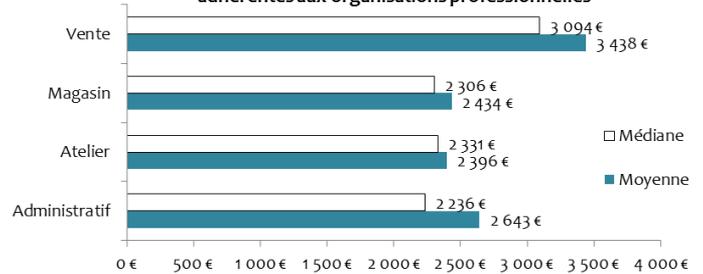
- Par service, des salaires supérieurs dans la vente

Salaire brut mensuel au 31/12 par service (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
Taux de non réponse : 11% administratif, 14% atelier, 10% magasin, 9% vente

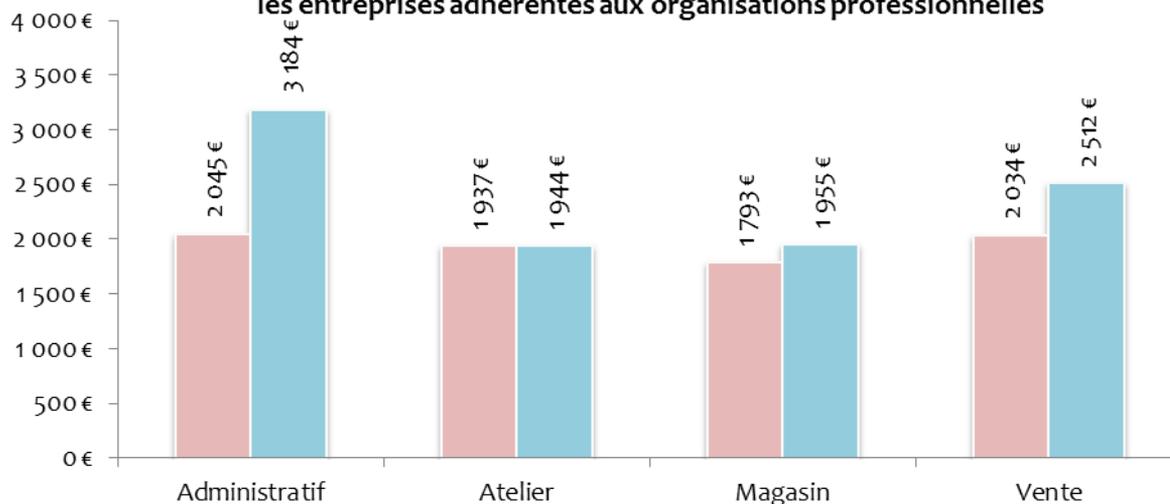
Salaire brut annuel divisé 12 par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (5%)

- Les salaires des hommes dans les services administratifs et la vente sont les plus importants

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par sexe et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

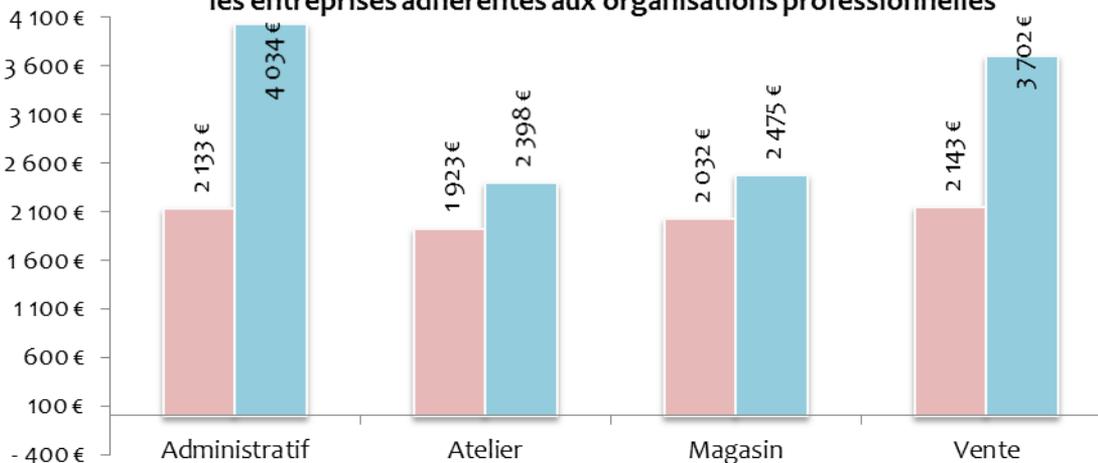


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

■ Femme ■ Homme

Moyenne des salaires annuels divisés par 12 par sexe et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



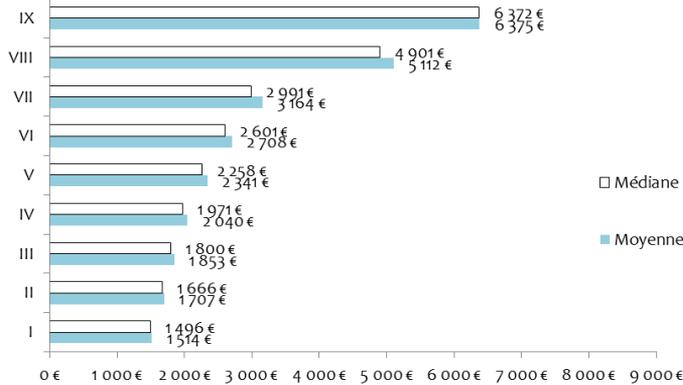
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

■ Femme ■ Homme

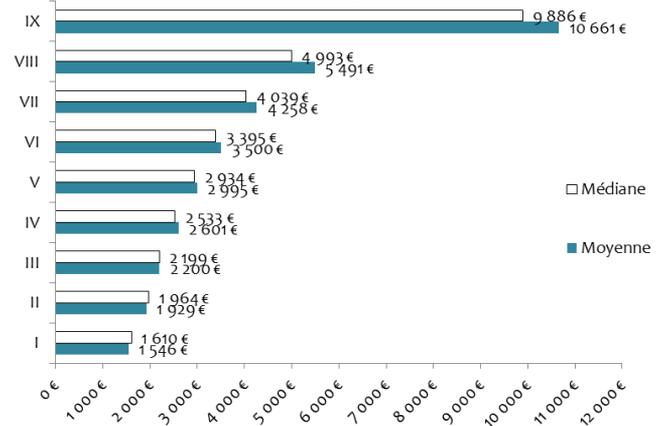
► Le salaire par niveau de la classification des emplois

Salaires brut mensuel au 31/12 par niveau (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
Taux de non réponse : 6% niv I, 9% niv II, 12% niv III, 8% niv IV, 10% niv V, 18% niv VI, 25% niv VII, 19% niv VIII, 30% niv IX

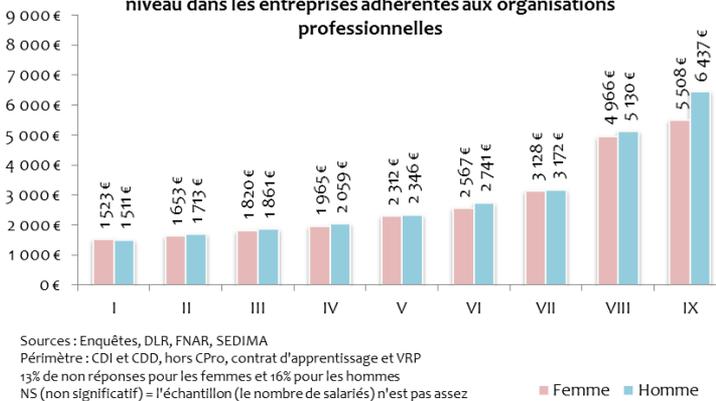
Salaires brut annuel divisé par 12 par niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (5%)

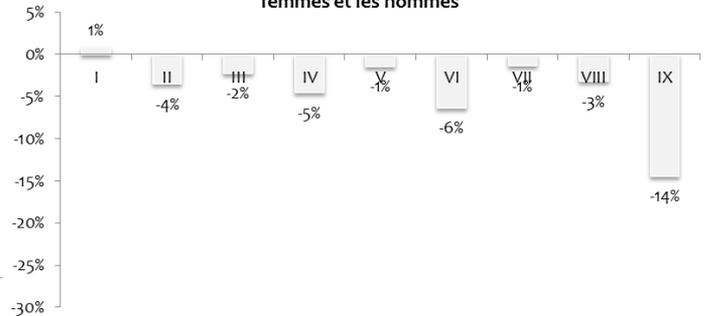
• Les salaires comparés par sexe et niveau

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



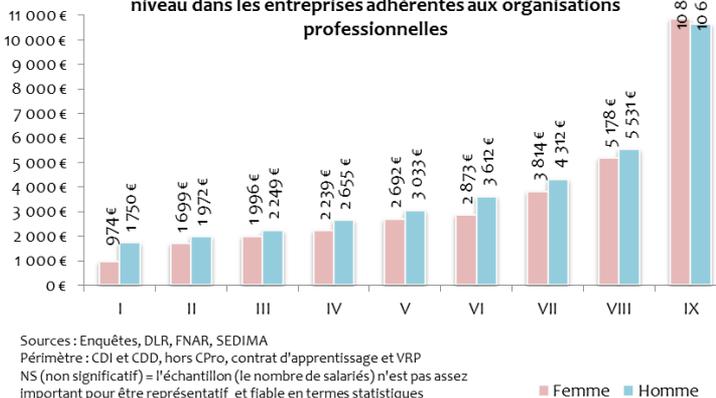
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
13% de non réponses pour les femmes et 16% pour les hommes
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Différence de salaires bruts mensuels (base 35h) entre les femmes et les hommes



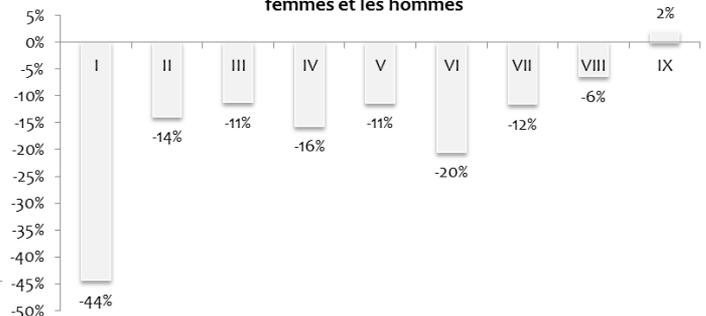
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
13% de non réponses pour les femmes et 16% pour les hommes
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Moyenne des salaires bruts annuels divisés par 12 par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Différence de salaires bruts annuels divisés par 12 entre les femmes et les hommes



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par niveau et service et part par rapport aux minima dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

	Administratif		Atelier		Magasin		Vente	
	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima
I	1 499 €	104%	1 528 €	106%	1 530 €	107%	1 444 €	101%
II	1 675 €	112%	1 714 €	114%	1 687 €	113%	1 661 €	111%
III	1 830 €	114%	1 858 €	116%	1 858 €	116%	1 856 €	116%
IV	2 064 €	119%	2 066 €	119%	2 064 €	119%	1 971 €	113%
V	2 286 €	115%	2 305 €	116%	2 333 €	117%	2 461 €	124%
VI	2 707 €	121%	2 637 €	118%	2 659 €	119%	2 926 €	130%
VII	3 415 €	139%	3 133 €	128%	3 052 €	124%	3 089 €	126%
VIII	5 869 €	183%	3 809 €	119%	3 236 €	101%	4 656 €	145%
IX	6 619 €	151%	NS	NS	NS	NS	4 790 €	109%

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Les flux d'entrée et de sortie

► **Selon les enquêtes menées par les organisations professionnelles, 9% des salariés sont entrés en poste en 2015 et 13% ont quitté l'entreprise⁴**

En 2015, on note une entrée de 1090 salariés soit 8,6% du nombre total de salariés en poste en 2015 et une sortie de 1037 salariés sur le périmètre des entreprises répondantes du DLR⁴ soit 13% du nombre total de salariés⁵.

- **Les entrées :**

- 65% des salariés ayant été recrutés en 2015 ont moins de 34 ans
- 16% sont des femmes et 84% des hommes
- 54% travaillent dans les ateliers, 24% dans la vente, 12% dans les services administratifs, 10% dans les magasins.
- 80% sont en CDI, 15% en CDD, 5% en contrat d'apprentissage et moins de 1% en stage ou en contrat de professionnalisation.
- 97% sont à temps plein
- 69% sont sur des niveaux I, II et III soit des postes d'ouvriers / employés.

- **Les sorties⁵ :**

- 68% des salariés partis en 2015 ont moins de 50 ans ;
- 20% sont des femmes et 80% des hommes ;
- 56% travaillaient dans les ateliers, 29% dans la vente, 13% dans les services administratifs, 2% dans les magasins
- 78% étaient en CDI, 11% en CDD, 11% en autre type de contrat
- 98% étaient à temps plein
- 66% étaient de niveaux I, II et III soit des postes d'ouvriers / employés.

⁴ Information parcellaire puisque les données ne sont pas disponibles pour SEDIMA et FNAR

⁵ Taux calculé sur le nombre total de salariés pour DLR



1. La méthode
2. Les entreprises et leurs salariés
3. Le profil des salariés
- 4. La formation professionnelle**
5. Les annexes

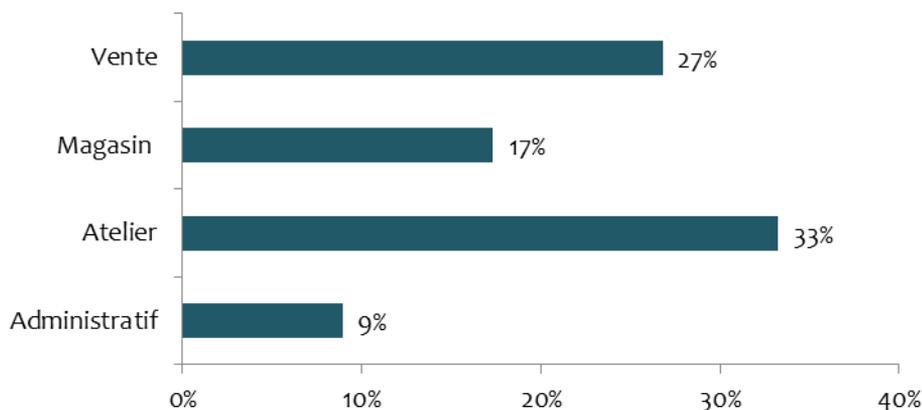
La formation continue dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

► Selon les enquêtes menées par les organisations professionnelles, 26% des salariés ont été formés⁶ en 2015

2 595 salariés ont été formés sur 9 836 salariés (soit un taux de plus de 26%), une proportion en léger recul par rapport à 2014 (pour rappel, 30% des salariés avaient été formés). Selon la source AGEFOMAT/AGEFOS – PME le taux d'accès au plan de moins de 10 salariés, exprimé en nombre de départs en formation est de 21% en 2013. À titre de comparaison, la moyenne nationale des entreprises de moins de 10 salariés toutes branches confondues est de 18,5% (2012, source FPSPP). Ainsi la branche semble-t-elle former davantage que la moyenne nationale des branches.

- En proportion, les salariés des ateliers ont le plus été formés

Part des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ayant été formés par service



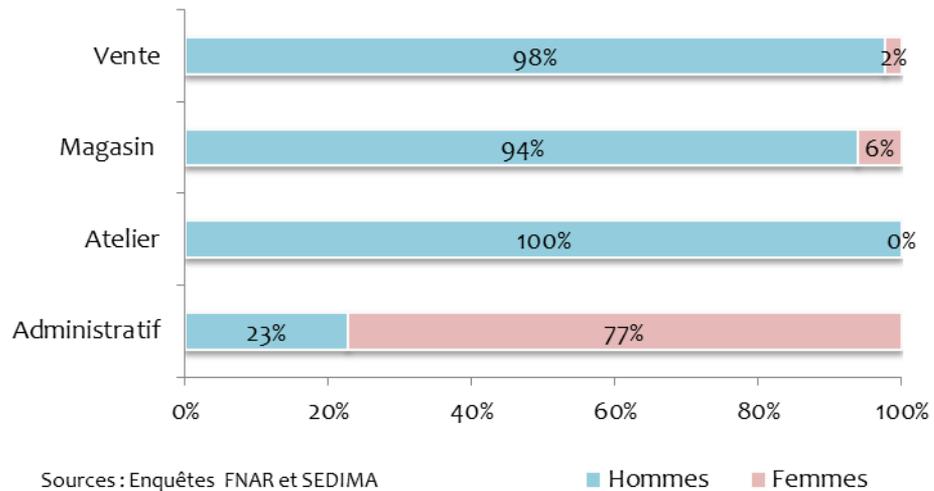
Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA
Hors VRP

- 93% des salariés formés sont des hommes⁷ (pour mémoire 83% des salariés sont des hommes.)

⁶ Données issues des enquêtes de DLR, FNAR, SEDIMA

⁷ Données issues des enquêtes FNAR et SEDIMA

Part des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ayant été formés par service et sexe



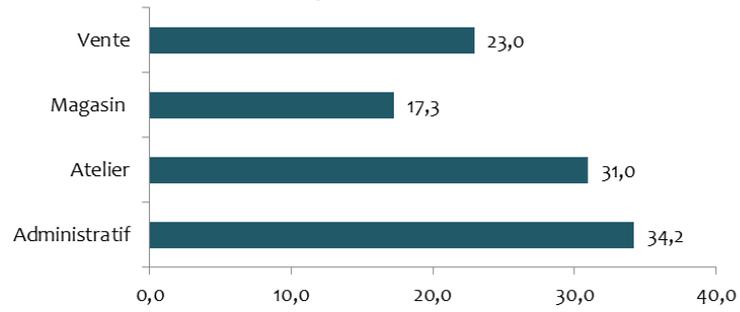
- Par rapport au nombre de salariés⁸ par service et par sexe :
 - **les femmes sont à peu près autant formées que les hommes dans les services administratifs** (13% des femmes formées et 15% des hommes formés).
 - **les hommes sont plus formés que les femmes dans les Ateliers** (37% des hommes formés et 0% des femmes formées), **dans les magasins** (18% des hommes formés et 12% des femmes formées) et **dans la vente** (38% des hommes et 33% des femmes).
- **En moyenne, les actions de formation des salariés ont duré 29,8 heures⁹, soit un niveau stable par rapport à 2014**, en revanche, les formations aux métiers des services administratifs ont connu un allongement en 2015, passant 19h en 2014 à 34h. À l'inverse les formations dans les autres services ont semblé porter sur des actions plus courtes, notamment pour les salariés des ateliers des entreprises (31h en 2015 en moyenne par action contre 35h en 2014).

⁸ Sans DLR

⁹ Données issues des enquêtes DLR et SEDIMA



Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes DLR et SEDIMA



1. La méthode
2. Les entreprises et leurs salariés
3. Le profil des salariés
4. La formation professionnelle

5. Les annexes

Une compilation des résultats des enquêtes menées par les 3 organisations professionnelles

► Un travail de consolidation des résultats

- Consolidation des données, à partir de questionnaires différents mais présentant une structure et des indicateurs à plus de 90% identiques

	DLR	FNAR	SEDIMA
DEPARTEMENT	Département	Département	Département
CODE APE	Code APE	Code APE	Code APE
EFFECTIF ENTREPRISE 2014	Effectif 2014		Effectif 2014
EFFECTIF ENTREPRISE 2015	Effectif 2015	Effectif 2015	Effectif 2015
H/F	H/F	Homme / Femme	Homme / Femme
ANNEE NAISSANCE	AAAA	AAAA	AAAA
ANNEE EMBAUCHE	JJ/MM/AAAA	AAAA	JJ/MM/AAAA
ANNEE SORTIE	JJ/MM/AAAA		
INTITULE POSTE	Intitulé du poste		Intitulé du poste
EMPLOI REPERE	Emploi repère		
SERVICE	Administratif / Atelier / Magasin / Vente / VRP	Adm / Atelier / Com / Mag	Administratif / Atelier / Commerciaux hors VRP / Magasin et vente sédentaire / VRP
NATURE DU CONTRAT	CDI / CDD / CP / CA / Autre	CDI / CDD / CA / AID	CDI / CDD
TEMPS PLEIN OU PARTIEL	De 0 à 1	De 0 à 100	Temps plein / Temps partiel
COEFF	Nouveau coefficient	Nouveau coefficient	Nouveau coefficient
NB HEURES REMUNEREES SUR L'ANNEE	Nombre d'heures travaillées	Nb heures rémunérées sur l'année	Nbre d'heures annuelles payées
Nb JOURS TRAVAILLES	Nombre de jours travaillés		
HORAIRE TRAVAIL SALARIE		Horaire de travail mensuel décembre	Horaire mensuel de décembre
SALAIRE MENSUEL		Salaire brut mensuel	Salaire brut de base
SALAIRE MENSUEL BASE 35h	Salaire brut mensuel base 35h décembre 2015		
PRIME			Prime d'ancienneté
REVENU BRUT ANNUEL	Revenu brut annuel	Revenu brut annuel	Rémunération annuelle brute
ORGANISATION DU TRAVAIL	35 h / 35 h + h sup / 35 h + RTT / Annualisation / Forfait mensuel en h / Forfait annuel en h / Forfait annuel en j / Forfait sans référence horaire	35 h / 35 h + h sup / 35 h + RTT / 35 h ann	Annuelisation du temps de travail / Horaire fixe / Horaire fixe + RTT / Travail par équipe ou roulement
FORFAIT JOUR			Forfait jour
FORFAIT ANNUEL EN HEURE			Forfait annuel
VRP SALAIRE FIXE			VRP salaire fixe
VRP COMMISSIONS BRUTES			VRP Commissions brutes
VRP REMUNERATION ANNUELLE BRUTE			VRP rémunération annuelle brute

- **Cette consolidation a nécessité :**

- **l'agrégation des données** de 3 fichiers Excel en 1 fichier Excel

- **uniformisation des bases de données : recodifications** de certaines variables afin d'obtenir une homogénéité entre les codifications employés par les différentes organisations professionnelles sur les variables suivantes :

- * **Région**

- * **Tranche d'effectifs 2015 :**

- pour la commodité de l'analyse, les tranches d'effectifs suivantes ont été retenues : « 1 à 9 salariés », « de 10 à 19 salariés », « de 20 à 49 salariés », « 50 salariés et plus »

- * **Sexe :** selon les modalités Homme / Femme

- * **Âge :**

- cette variable était tantôt renseignée par une date de naissance (JJ/MM/AAAA), tantôt renseignée par l'année (AA ou AAAA)
- l'âge a été recodé à partir de l'année de naissance
- et pour la commodité de l'analyse, les tranches d'âge suivantes ont été retenues : « 24 ans et moins », « de 25 à 34 ans », « de 35 à 44 ans », « de 45 à 54 ans », « de 55 ans à 64 ans », « 65 ans et plus »

- * **Date d'entrée dans l'entreprise :**

- cette variable était tantôt renseignée par une date complète d'entrée (JJ/MM/AAAA), tantôt renseignée par l'année d'embauche (AAAA)
- l'ancienneté a été recodée à partir de l'année d'entrée
- et pour la commodité de l'analyse, les tranches d'ancienneté suivantes ont été retenues : « Moins de 2 ans », « 2 à 5 ans », « 6 à 10 ans », « 11 à 15 ans », « 16 à 20 ans », « 21 à 25 ans », « 26 à 30 ans » et « Plus de 30 ans »

- * **Service :** selon les modalités Administratif / Atelier / Magasin / Vente / VRP

- * **Temps plein / temps partiel :** selon les modalités Temps plein / Temps partiel

- * **Coefficient :** le niveau a été recodé à partir des coefficients

- * **Salaire brut mensuel :**

- cette variable était tantôt renseignée sur une base 35h, tantôt quelle que soit la durée du travail, mais cette dernière étant connue,
- le salaire brut mensuel sur une base 35h a ainsi dans ce deuxième cas été recalculé à partir de la donnée salaire brut mensuel par le nombre d'heures rémunérées par mois, afin d'être comparable.

► **Les salariés sortis de l'entreprise durant l'année 2014 et 2015 ont été supprimés du fichier pour permettre une analyse des stocks au 31/12 et non des flux**

► **À partir de cette nouvelle base de données, une analyse complète est réalisée sur les données sociodémographiques (= profils des salariés)**

- Notamment une analyse à plat de l'ensemble des indicateurs et une analyse croisée notamment à partir des indicateurs
 - de sexe
 - d'âge
 - d'ancienneté
- À noter que la base brute a ainsi été analysée sans redressement des résultats alors que cela aurait été utile dans l'absolu, les adhérents des organisations professionnelles n'étant pas exactement représentatifs de l'ensemble des entreprises. Cependant, de telles clés de redressement sont par définition inexistantes, aucune enquête n'ayant jamais été menée auprès des non adhérents.

► **Deux indicateurs-clés ont été retenus pour l'analyse des rémunérations mensuelles et annuelles : la moyenne et la médiane**

- Un changement majeur a été réalisé dans cette édition 2016 du rapport de Branche, comme convenu lors des échanges avec les partenaires sociaux lors de la présentation de l'édition du rapport de Branche 2015.

► **Afin que l'analyse ne soit pas biaisée par de très probables erreurs de saisie (ex : revenu annuel à 381€ / an alors que le mensuel est à 1430€), il a été décidé, dans le calcul des moyennes du salaire brut annuel et de la durée du travail, d'exclure les valeurs extrêmes**

Pour cela, environ 3% à 5% des valeurs extrêmes ont été exclues sur ces indicateurs.

Par conséquent, les **graphiques** et leurs moyennes ont été réalisés sur 95% à 97% des dossiers, **indicateur par indicateur**.